



Dossier Technique et Financier additionnel

Programme de Développement Agricole dans la Tshopo -
PRODAT

NN 3013816

Réf Enabel : RDC 12 177 11

Table des matières

Acronymes	3
Fiche d'intervention	5
1 Résumé Exécutif	7
2 Analyse de la situation	8
2.1 Contexte	8
2.2 Cadre politique et stratégique du secteur	10
2.3. Etat d'avancement / bilan	12
3 Orientations stratégiques	20
3.1 Axes stratégiques	20
3.2 Principes d'action	28
3.3 Critères de sélection	28
4 Planification Opérationnelle	29
4.1 Objectifs et résultats attendus	29
4.2 Activités	29
4.3 Synergies / complémentarités	42
4.4 Cadre logique et indicateurs	44
4.5 Localisation	50
4.6 Bénéficiaires	52
4.7 Durée	52
5 Ressources	53
5.1 Ressources humaines	53
5.2 Ressources financières	55
6 Modalités de mise en œuvre	56
6.1 Gouvernance	56
6.2 Suivi des résultats et rapport	56
6.3 Evaluation et audit	57
7 Analyse des risques	58
8 Annexes	61
8.1 Budget total adapté	61
8.2 Budget additionnel détaillé	62
8.3 Note sur la couverture territoriale (bassins de production)	65

Acronymes

AGR	Activités Génératrices de Revenues
APV	Programme d'Appui à la Production Végétale
ASS	Programme d'Appui au Secteur Semencier
ATI	Assistant Technique International
ATN	Assistant Technique National
BP	Bassin de Production
CARG	Conseils agricoles et ruraux de gestion
CCP	Comité Consultatif Provincial
CDF	Franc congolais
CEP	Champ Ecole Paysan
CLD	Comité Local de Développement
COPROSEM	Comité Provincial Semencier
CP	Comité de Pilotage
CS	Convention des Subsidés
CVD	Comité Villageois de Développement
DL	Développement Local
DEL	Développement Economique Local
DPO	Délégué à Pied d'Œuvre
DT	Développement Territorial
DTF	Dossier Technique et Financier du projet/programme
ECT	Expert de Coopération Technique
EDUT	Programme d'Appui à l'enseignement technique et à la formation professionnelle dans la Tshopo
Enabel	Agence belge de développement
ETA	Ecole Technique Agricole
ETD	Entité Territoriale Décentralisée
FED	Fonds Européen de Développement
FFOM	Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
GIFS	Gestion Intégrée de la Fertilité de Sol
IITA	International Institut of Tropical Agriculture
INERA	Institut National pour l'Étude et la Recherche Agronomique
IPAPPEL	Inspection Provinciale Agriculture, Pêche, Élevage
IPDR	Inspection Provinciale du Développement Rural
ITAPPEL	Inspection Territoriale Agriculture, Pêche, Élevage
ITDR	Inspection Territoriale du Développement Rural
ITAV	Institut technique agricole et vétérinaire
MINAGRIDER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MP	Marché public
MTR	Mid Term Revue (Revue à mi-parcours)

ONGD	Organisation Non Gouvernementale de Développement
OP	Organisation Paysanne
OPA	Organisation de Producteurs Agricoles
OSC	Organisation de la Société Civile
PAIOSA	Programme d'Appui Institutionnel et Opérationnel au Secteur Agricole
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PIDR	Programme Intégré de Développement Rural
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
PRAPO	Programme Agricole de la Province Orientale (FIDA)
PRODADET	Programme de Développement Agricole et de Désenclavement dans la Tshopo
PRODAT	Programme de Développement Agricole dans la Tshopo
PRODET	Programme de Désenclavement dans la Tshopo
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PV	Procès-Verbal
RAFI	Responsable Administratif et Financier International
RDC	République Démocratique du Congo
REDD	Programme pour la Réduction des gaz à effets de serre par la Dégradation des forêts et la Déforestation
RH	Ressource Humaine
RSE	Responsable Suivi et Evaluation
SCV	Semis sous Couvert Végétal
SENASAEM	Service National des Semences
SIG	Système d'Information Géographique
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SRF	Structures de Recherche et Formation
STD	Service Technique Déconcentré
UDG	Unité de Gestion du Programme
UE	Union européenne
UPDKIS	Union Paysanne pour le Développement de Kisangani
USD	Dollar américain

Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Programme de Développement Agricole de la Tshopo – PRODAT
Code de l'intervention	RDC 1217711
Localisation	RD Congo – Province de la Tshopo
Budget total	Contribution belge : Selon le DTF original : 11.000.000 EUR Suite à la décision des COMPAR (11/2019 et 03/2020) : +4.000.000 soit 15.000.000 EUR
Institution partenaire	Ministère en charge de l'Agriculture et du Développement rural (national et provincial)
Date de début de la Convention spécifique	06 Novembre 2014
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	Démarrage : 20 mars 2015 Première SMCL : 28 Juin 2015
Date prévue de fin d'exécution	Initiale : 31 mars 2021 - Nouvelle : 31 décembre 2022
Date de fin de la Convention spécifique	Initiale : 05 Novembre 2021 - Nouvelle : 06 juillet 2023
Durée	De la mise en œuvre de l'intervention : •Selon la CS initiale : 60 mois, jusqu'à 19/03/2020 prolongé par la SMCL au 31/03/2021 •Selon la période de transition : 93 mois, jusqu'à 19/12/2022 De la convention spécifique •Selon la CS initiale : 84 mois, jusqu'à 05/11/2021 •Selon la période de transition : 103 mois, jusqu'à 05/06/2023
Groupes cibles	Bénéficiaires directs : les populations (agriculteurs et autres) habitant dans les zones d'intervention.
Impact¹	Les revenus des exploitations familiales dans les zones cibles de la Province de la Tshopo sont augmentés grâce à une relance durable de la production agricole et contribuent à la réduction de la pauvreté
Outcome	Les systèmes agraires intégrant des pratiques de gestion durable et les besoins différenciés des hommes et des femmes sont améliorés tout en assurant l'accès aux marchés
Outputs	Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la production et la productivité des exploitations familiales Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la valeur ajoutée des principales spéculations retenues au niveau des fonctions post-récolte Les acteurs publics provinciaux sont renforcés dans leurs

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

fonctions d'appui, de suivi et de coordination du secteur agricole

Les conditions d'un développement local autour de l'enjeu commun agriculture et mobilité dans la zone rurale-urbaine d'Isangi et son hinterland sont réunies en vue d'une réduction des inégalités sociales et économiques

1 Résumé Exécutif

Le Programme de Développement Agricole dans la Tshopo (PRODAT) a démarré en novembre 2014. Il a été financé sur le PIC intermédiaire 2013-2015 avec une contribution de la Coopération Belge de 11 millions d'Euros pour une durée de cinq années (période d'exécution). Il intervient dans la Province de la Tshopo issue de l'éclatement de la Province Orientale en 2015 en quatre Provinces (Tshopo, Ituri, Haut-Uélé et Bas-Uélé). Ce programme touche 23 bassins de production situés dans trois Territoires administratifs (Banalia, Opala et Isangi).

Le présent DTF additionnel est élaboré, en vue d'une prolongation du programme accompagné d'une majoration de l'enveloppe budgétaire de 4 M d'euros. Ce budget additionnel permettra de prolonger le programme jusqu'à la fin de l'exercice 2022.

Le budget additionnel devra se matérialiser par un échange de lettres entre partenaires bilatéraux.

Ce DTF précise les modifications apportées aux orientations stratégiques ainsi que les ajustements opérationnels et les adaptations/modifications budgétaires qui tiennent compte de la double démarche qui sera poursuivie par PRODAT durant cette phase : amplifier, sur base des leçons apprises et des avancées et acquis enregistrés, les stratégies de consolidation des actions actuelles et d'autre part, de jeter les bases d'une approche de développement local sur le territoire d'Isangi.

Cette approche, qui sera mise en œuvre à titre pilote sur cette zone, doit être vue comme une réelle opportunité pour une meilleure synergie et intégration entre les composantes Education, Agriculture, Désenclavement et Santé du Programme provincial, synergie qui se matérialise par un résultat commun, le Résultat 4. Par ailleurs et s'agissant de la démarche de consolidation, elle sera orientée en priorité i) sur le renforcement des démarches entrepreneuriales des différents acteurs actifs dans les filières; ii) sur une autonomisation accrue des OP et un renforcement de leur offre de services aux membres ; iii) sur une implication plus forte des STD au niveau du terrain et dans leur fonction de suivi et de pilotage de la politique agricole provinciale afin de contribuer aux efforts de pérennisation des démarches et dispositifs mis en place.

L'accompagnement de proximité des acteurs des filières qui a été central dans la démarche du PRODAT, restera au cœur du dispositif d'intervention mais sera adapté aux évolutions de la couverture géographique selon un ensemble de critères qui seront objet d'un monitoring régulier.

L'option prise pour le Territoire d'Isangi renforcera le dispositif d'accompagnement au développement des champs d'application dans les écoles agricoles, l'entrepreneuriat local et le développement des chaînes de valeur afin de démultiplier le nombre de bénéficiaires et de contribuer à l'expérimentation d'un futur plan de développement territorial centré sur l'entrepreneuriat et les opérations aval des filières agricoles.

Différents partenariats, avec les opérateurs économiques membres de la FEC pour tout ce qui concerne notamment les opérations de commercialisation des produits agricoles ou encore avec des ONGs locales, seront étudiés et mis en œuvre dans la perspective de jeter les bases d'une plus grande durabilité du dispositif au-delà du programme.

2 Analyse de la situation

2.1 Contexte

L'intervention PRODAT intervient dans la Province de la Tshopo issue de l'éclatement de la Province Orientale en 2015 en quatre Provinces (Tshopo, Ituri, Haut-Uélé et Bas-Uélé). Elle est la composante agricole du programme provincial qui en compte par ailleurs trois autres : PRODET pour le désenclavement, EDUT pour l'enseignement technique la formation professionnelle ainsi que PADP et PLVS pour la santé. L'intervention touche une série de bassins de production (23) situés dans trois Territoires administratifs (Banalia, Opala et Isangi).

Le choix d'intervenir dans cette zone reposait sur une situation provinciale complexe et difficile caractérisée par les constats résumés suivants :

- Une pratique d'agriculture itinérante sur brûlis traditionnelle et généralisée, peu productive et impactant conséquemment sur l'environnement (déforestation).
- Des filières agricoles « peu structurées et se caractérisant par un très faible degré d'initiative, d'offre de services et d'organisation des paysans à la base ».
- La faiblesse des organisations paysannes (de base ou faitières) et leur difficulté à construire et mettre en œuvre des services de qualité, accessibles et viables à destination de leurs membres.
- L'extrême fragilité des services de l'Etat (agriculture/pêche/élevage et développement rural) et leur grande difficulté à déployer et mettre en œuvre leurs services en direction des ménages et organisations paysannes.
- Le caractère limité et peu efficace des dynamiques de concertation agricole (faiblesse ou non fonctionnalité des CARG, dialogue pouvoirs publics – acteurs du monde rural quasi absent dans les bassins de production, posture de contrôle plutôt que d'appui et de conseil).
- Le manque de considération envers le travail et les capacités des femmes.

Le PRODAT vise à réduire les contraintes majeures qui handicapent l'économie agricole locale et sont la cause de conditions de vie difficiles : fragilité du tissu économique, agriculture d'autosubsistance, pratiques agricoles peu productives, problèmes de distribution de la production, administration du secteur à renforcer, concertation insuffisante entre les acteurs.

Il est réalisé en partenariat avec le Ministère provincial en charge de l'agriculture et du développement rural. Les principaux groupes cibles sont les populations des zones d'interventions (ménages agricoles ou exploitations familiales), au travers des organisations paysannes (OP), les acteurs publics provinciaux de l'agriculture et du développement rural (IPAPEL, IPDR) ainsi que les acteurs privés liés aux filières (producteurs semenciers, commerçants, prestataires de services, entrepreneurs, ...). Les espaces de concertation entre acteurs au niveau de différents espaces géographiques (provinciaux et locaux : CCP, COPROSEM, CARG, CLD, CVD, ...) sont appelés à jouer un rôle accru dans le cadre de l'approche de développement économique local/territorial (DEL/DT) que cette phase de transition souhaite expérimenter sur le territoire d'Isangi.

Le PRODAT est basé à Kisangani. Il intervient dans une vingtaine de bassins de production (23) situés dans trois Territoires administratifs, Banalia, Opala et Isangi à travers un dispositif déconcentré de 5 antennes. Celles-ci comptent chacune un staff mixte composé d'agents du PRODAT et du PRODET qui traduit la synergie étroite construite dès le départ entre ces deux

composantes (un désenclavement des bassins de production et une praticabilité des voies de desserte agricole comme condition de l'amélioration de l'économie agricole des différents acteurs).

Cette synergie a été étendue progressivement à EDUT mais uniquement sur le territoire d'Isangi, seule zone géographique de « recouvrement » entre les deux composantes. Comme nous le verrons plus loin, le plan de mise en synergie existant sera un des éléments importants de l'approche DL/DT déjà évoquée.

L'exercice de revue à mi-parcours (MTR) s'est déroulé en mai 2017 et a mis en évidence que le PRODAT, qui peut être considéré comme un programme pertinent et ambitieux, était sur la voie de produire des résultats significatifs. La revue a également mis en évidence que le PRODAT a pleinement joué son rôle visant à enclencher un développement agricole durable dans la Tshopo, en innovant dans l'approche et en jetant les bases d'une dynamique adossée à une organisation à la base en voie de consolidation, et qu'il pouvait être considéré comme un outil d'apprentissage pour les acteurs du développement en RDC, plus particulièrement en milieu forestier, car il constitue, dans une certaine mesure, un « laboratoire » d'expérimentation dont les enseignements seraient utiles ailleurs. La MTR devait également contribuer à donner forme à ces expérimentations en insistant, pour leur formulation, au moins sur 2 dimensions importantes :

- Une démarche de type GAR et ingénierie sociale pour analyser les situations et définir les réponses à apporter comme par exemple dans le cas des besoins d'une OPA ("quel modèle pour quelle OPA?")
- Une prise en compte, à côté du technique, de la dimension économique et du mode de gestion approprié en vue d'assurer la viabilité de l'activité

Dans cette perspective, ce qui en 2017 posait un certain nombre de questions quant aux orientations à prendre (sur les semences, les innovations en général, les opérations aval, la couverture géographique en terme de bassins de production, la gouvernance, le M&E...) a progressivement trouvé une traduction concrète dans une série de "modèles" à promouvoir comme autant de réponses aux spécificités du contexte global et surtout local². Il s'agit pour l'essentiel de modèles (bas-fonds, systèmes évolutifs) actuellement en phase de test sur le terrain selon divers niveaux d'avancement³. Des effets à caractère structurel sur les dynamiques agricoles commencent à se faire sentir dans la plupart des bassins de production, en particulier dans le Territoire d'Isangi. Il appartiendra à la présente phase de transition de les consolider autant que possible au niveau des acteurs, de manière à asseoir encore davantage les chances de pérennisation. Dans le contexte institutionnel actuel de la province, déjà pointé comme difficile en 2017 et qui le reste en 2020 malgré quelques changements et l'arrivée d'un nouveau gouvernement le 21 juin dernier 2019 qui a mis le secteur agricole au rang de ses priorités, c'est très certainement le principal défi que le PRODAT devra relever.

Quatre ans après son démarrage, l'intervention du PRODAT reste donc toujours très pertinente car elle répond aux besoins des populations bénéficiaires, tout en étant initiatrice de changements, et est en cohérence avec les politiques nationales de la RDC et de la politique belge en matière de coopération au développement.

La logique d'intervention a été articulée autour d'un objectif général, d'un objectif spécifique et de quatre résultats :

² Nous reprenons ici le terme de "modèle" mis en avant par la MTR même si l'on peut discuter de sa pertinence

³ Un exercice de capitalisation des résultats de la première phase de ces expérimentations est mené depuis 2017

Objectif général :

Les revenus des exploitations familiales dans les zones cibles de la Province de la Tshopo sont augmentés grâce à une relance durable de la production agricole et contribuent à la réduction de la pauvreté.

Objectif spécifique :

Les systèmes agraires intégrant des pratiques de gestion durable et les besoins différenciés des hommes et des femmes sont améliorés tout en assurant l'accès aux marchés.

Résultats :

R1 : Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la production et la productivité des exploitations familiales.

R2 : Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la valeur ajoutée des principales spéculations retenues au niveau des fonctions post-récolte.

R3 : Les acteurs publics provinciaux sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi et de coordination du secteur agricole.

R4 : Les conditions d'un développement local autour de l'enjeu commun agriculture et mobilité dans la zone rurale-urbaine d'Isangi et son hinterland sont réunies en vue d'une réduction des inégalités sociales et économiques.

Ce dernier résultat est reformulé et remplace l'actuel qui cible les espaces de coordination et de concertation sectorielle au niveau de la Tshopo. Ce résultat sera commun à PRODAT et EDUT, mais également à PDP/PLVS et PRODET (jusqu'à l'échéance de la phase d'exécution de ce dernier).

Sur la base de ce qui précède, il est proposé une phase de transition pour la mise en œuvre du PRODAT, sans rupture, jusqu'à décembre 2022 (permettant ainsi d'encore entièrement couvrir la saison A/2022 et consolider/mettre à jour la capitalisation des expériences). Cette prolongation de la période de mise en œuvre s'accompagnera d'une prolongation de la Convention Spécifique jusqu'au 06 juillet 2023 et d'une augmentation budgétaire de quatre millions d'euros.

2.2 Cadre politique et stratégique du secteur

2.2.1 Au niveau national

Le contexte général est marqué par la situation politique avec l'organisation, en fin de l'année 2018, des élections générales : présidentielles, législatives et provinciales. En dehors de quelques cas, la situation est restée dans l'ensemble calme et les élections se sont globalement bien déroulées. Les nouveaux Gouvernements nationaux et provinciaux ont pu être mis en place courant 2019.

La référence du secteur agricole en RDC est celle du Plan National d'Investissements Agricoles (PNIA) qui couvre la période 2014-2020⁴. Le PNIA fait du développement agricole un axe majeur de la lutte contre la pauvreté qui touche plus de 62% de la population. Les données

⁴ Plan National d'Investissements Agricoles (PNIA), Ministère de l'Agriculture et du Développement rural de la RDC, septembre 2013

montrent que l'agriculture est la source primaire de revenus et d'emplois du pays, employant 62% des hommes en âge de travailler (de 15 à 64 ans) et 84% des femmes en âge de travailler (de 15 à 64 ans). 80% des revenus ruraux sont agricoles. Dans l'ensemble des provinces, à l'exception de Kinshasa, près des trois quarts des travailleurs citent l'agriculture comme leur première source d'emploi. Au niveau national, les données statistiques indiquent que la productivité est faible et en déclin. Au cours des dernières années, si le taux de croissance de la production agricole a été positif, celui de la productivité des facteurs agricoles a été négatif. La faible productivité agricole est la résultante d'un ensemble de facteurs : faiblesse des résultats du transfert de prérogatives de développement agricole du secteur public vers le secteur privé (fonctions de service : appui à la production, commerciales, financement, etc.), faiblesse de l'investissement privé et public, insécurité et corruption, faiblesse des infrastructures économiques et de transport, faiblesse du système de formation agricole, etc. Parmi cet ensemble de difficultés, la faiblesse des services techniques et financiers à disposition des agriculteurs constitue un frein majeur à l'amélioration des pratiques agricoles.

Malgré l'importance de l'agriculture familiale qui représente l'essentiel du secteur productif et assure le principal de l'approvisionnement des villes, la priorité du PNIA va aux projets agricoles à grande échelle sur l'ensemble du territoire (cf. Programme 1 "Promotion des filières agricoles et de l'agri-business" du PNIA). Malheureusement, le niveau de mobilisation des investissements ambitionné n'a pas été atteint et l'expérience du pôle agricole de Bukanga Lonzo n'a pas répondu aux attentes.

2.2.2 Au niveau provincial

Comme les années précédentes, on relève un turn-over rapide de l'exécutif provincial. Un nouveau gouvernement provincial a été mis en place le 27 juin 2019 en lieu et place du précédent qui avait pris fonction quelques mois auparavant (20 octobre 2018). Pour le département de l'agriculture, il s'agit du 8ème ministre provincial depuis le démarrage du PRODAT ; ce qui nécessite à chaque fois une phase d'imprégnation des nouvelles autorités (accentuée par un déficit en termes de remise-reprise).

Le secteur agricole est considéré par les nouvelles Autorités comme levier prioritaire du développement durable. Dans ce sens, des Etats généraux de l'Agriculture et de la Nutrition ont été organisés par le Gouvernement provincial et tenus en octobre 2019 à Kisangani. Il en découle notamment l'élaboration du Programme Provincial d'Investissement Agricole (PPIA 2020-2024), dans lequel l'intervention du PRODAT s'inscrit adéquatement⁵.

La dépréciation du franc congolais s'est poursuivie en 2019, certes de façon moins importante : de 1250 à 1500 FC pour 1USD en 2016, de 1500 à 1600 FC pour 1USD en 2017, de 1600 à 1650 FC pour 1USD en 2018 et de 1650 à 1700 FC pour 1USD en 2019. Il en découle une augmentation relative du coût de la vie, plus particulièrement en ce qui concerne les produits manufacturés pour les agriculteurs.

Une épidémie de fièvre à virus Ebola est apparue dans la partie Est de la RD Congo. Les forts échanges entre la Province de la Tshopo et les zones touchées par cette épidémie sont de nature à faire peser des risques importants de propagation dans la zone d'intervention du PRODAT (actuellement non touchée, donc sans impact sur l'intervention). Depuis fin 2019, une épidémie de coronavirus (Covid-19) s'est propagée dans le monde et impacte conséquemment les différentes formes d'activités. Cela est évidemment le cas en ce qui concerne Enabel et ses interventions aux

⁵ Plan Provincial d'Investissements Agricoles (PPIA) 2020-2024, Province de la Tshopo, octobre 2019

différents niveaux (du terrain jusqu'au Siège à Bruxelles, en passant par la Coordination Provinciale à Kisangani et la Représentation à Kinshasa).

Dans le cadre de la relance du secteur agricole, l'Etat congolais avait mis en place en 2018 un fonds de 120 millions de dollars. Ce fonds était mobilisé en direction des acteurs du secteur agricole sous forme de crédits bonifiés (taux d'intérêt à 0,5% par mois). Le PRODAT a appuyé UPDKIS (OP faitière) pour l'élaboration de son plan d'affaire, afin de lui permettre d'accéder à ce fonds. Vu que ce fonds n'a pas été effectivement activé, UPDKIS a pu profiter de son plan d'affaire pour accéder à un crédit auprès d'une institution bancaire de la place (à un taux d'intérêt nettement moins intéressant).

Le processus de régularisation et de prise en charge par l'Etat d'agents qualifiés de « nouvelles unités » a été lancé fin 2018 et a abouti à ce stade à leur immatriculation.

Signalons que la forte dégradation des routes d'intérêt national et provincial, faute d'entretien, entrave largement la circulation des produits agricoles. Sur les routes en bon état, les péages illicites et les tracasseries ont régressé suite aux mesures prise par le nouveau Chef de l'Etat (levée des barrières). De ce fait, une partie de la pression financière sur les producteurs est atténuée, mais de multiples taxes (perçues hors des axes de circulation) persistent néanmoins et leur destination vers un réinvestissement (dont infrastructures) pose encore question.

2.3. Etat d'avancement / bilan

2.3.1 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Décentralisation provinciale des programmes Enabel avec une présence de terrain, au plus près des bénéficiaires • Existence d'un dialogue constructif avec la plupart des autorités publiques provinciales et des services techniques déconcentrés de l'Etat • Ressources humaines de qualité sur terrain, avec turn-over limité • Satisfaction/confiance des bénéficiaires finaux à propos du travail réalisé par PRODAT, entre 2015 et 2019, ainsi que des services rendus par l'accompagnement de proximité et par les OP aux membres • Disponibilité et accessibilité aux semences de qualité • Adoption progressive d'itinéraires techniques améliorés (visant une meilleure productivité ainsi que la sédentarisation) • Points d'ancrage en place pour le maillage en unités de transformation et de stockage, avec taux d'utilisation encourageant pour celles déjà opérationnelles • Mise en place progressive de circuits de commercialisation (ventes groupées, ...) • Appui à l'ensemble des maillons des filières (du 	<ul style="list-style-type: none"> • Déficit de collaboration avec l'INERA • Non fonctionnalité du COPROSEM • Faible développement de l'agroforesterie • Développement des cultures pérennes à améliorer • Diffusion d'intrants et d'outillages/équipements adaptés limitée • Outils de gestion et leur suivi à améliorer dans le cadre de l'entreprenariat agricole (production, transformation, ...) • Communication à renforcer sur les réalisations et succès du PRODAT • Statistiques agricoles peu fiables produites par l'administration publique • Faiblesse généralisée de certains STD (IPDR), tant du point de vue technique qu'en organisation/gestion

<p>moins pour les spéculations prioritaires)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec une majeure partie d'OP à vocation économique et en voie d'autonomisation, disposant de ressources endogènes (techniciens, animateurs) • Promotion féminine, avec des sessions d'alphabétisation et d'éducation financière, la multiplication d'AGR auprès des organisations paysannes féminines, l'allègement des travaux et une meilleure répartition des revenus au niveau des ménages 	
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Potentialités agro-climatiques dans la Tshopo • Population à profil majoritairement agricole et jeune • Amélioration du climat politique dans le pays • Contexte diplomatique et politique actuel des relations bilatérales RDC-Belgique • Secteur agricole considéré comme levier prioritaire de développement par les Autorités provinciales et nationales • Présence effective (PIREDD-O/PNUD, FORETS/UE-CIFOR) ou annoncée (PIREDD/AFD) de projets de développement dans le secteur agricole/environnemental • Coordination des PTF présents dans la Province, avec mise en place d'un cadre de concertation multisectoriel et multi-acteurs • Présence de nombreuses structures de recherche/formation (INERA, UNIKIS, IFA, ISEA, ITA) • Existence de potentialités multimodales (fleuve, nombreuses rivières avec biefs navigables, routes et pistes) • Existence de dynamiques et d'initiatives locales de concertation et d'entretien routier • Existence de nombreux marchés locaux hebdomadaires et ouverture vers les grands centres de consommation (Kisangani, Kinshasa, Kivu) 	<ul style="list-style-type: none"> • Processus de décentralisation peu effectif • Majorité des agents de l'administration publique pas encore mécanisée (bien qu'immatriculée) • Insuffisance de financement de l'Etat pour le secteur agricole (services techniques) • Inaction relative de la partie congolaise dans la mise en œuvre de certaines décisions des CP (ex-SMCL) • Dégradation avancée des axes routiers (même réhabilités) • Application de multiples taxes, non réinvesties • Systèmes agraires non appropriés (agriculture itinérante sur brûlis encore bien ancrée) • Problématique foncière (dans certaines zones) • Changements/dérèglements climatiques • Absence de voies de financement fiables (crédit agricole) • Esprit communautaire/associatif n'existant pas naturellement dans la Tshopo (par rapport à d'autres Provinces en RDC)

2.2.3 Les réalisations : bref aperçu

Le PRODAT peut faire état, comme nous le verrons ci-dessous, de résultats concrets directement quantifiables (hausse des rendements, surface plantée en palmier etc.), de «modèles» qui visent à faire évoluer le système abattis-brûlis (et son corollaire la déforestation) vers davantage de sédentarisation (systèmes évolutifs, aménagements de bas-fonds notamment), de l'organisationnel au travers du renforcement de capacités et des compétences, de la concertation (un peu) etc... Ces résultats sont cependant, à l'heure actuelle, globalement fragiles à l'instar du

contexte dans lequel PRODAT opère notamment s'agissant de l'ambition générale du projet qui vise à enclencher, sur un temps très court, un processus de transition de pratiques agricoles certes négatives pour l'environnement, vers d'autres considérées comme plus "durables" (notamment via un processus de sédentarisation) avec ce que cela implique à plusieurs niveaux (agriculteur pris isolément, OP, politiques existantes, structures chargées de les mettre en oeuvre, infrastructures, marchés etc.). Par ailleurs ces pratiques restent globalement marquées par une stratégie de minimisation des risques dans un environnement qui reste, pour la majorité des agriculteurs, très incertain et peu propice à de véritables démarches entrepreneuriales.

La question du "pas de temps" nécessaire à cette transition est ici clairement posée. Il s'agira d'un des principaux défis que la phase de transition est appelée à relever.

Que retenir à ce stade de ces avancées enregistrées dans la mise en oeuvre ? Les points suivants en constituent une synthèse non exhaustive ⁶:

- Un recentrage de l'offre d'appui aux OPA et aux ménages agricoles autour d'un nombre limité d'innovations considérées comme "prometteuses" (augmentation de la production/productivité, impact environnemental réduit et capacité d'adoption/appropriation), celles-ci constituant un "package" vulgarisé via des itinéraires techniques et des dispositifs co-construits avec les OPA et les producteurs (champs de démonstrations et champs écoles paysans-CEP). L'objectif assigné est clairement d'augmenter les rendements et progressivement le surplus commercialisable tout en améliorant, si possible le régime alimentaire des ménages (vergers familiaux de fruitiers et maraîchage) ;
- La structuration accrue des OPA avec le développement progressif d'une offre de services aux membres en vue d'une plus grande autonomie (appui-conseil sur la production, les opérations post-récolte, les ventes groupées et le crédit stockage...). Cette autonomie est recherchée en diminuant fortement voire en stoppant un appui financier direct mais en maintenant un dispositif d'appui-conseil de proximité consistant qui articule les moniteurs, animateurs et agents du SENASEM à ceux des antennes ;
- La prise en compte systématique, dans une perspective de durabilité, des variables économiques et de gestion au niveau du R1 (exploitations) et du R2 (unités de stockage/transformation) sur la base de modèles simplifiés (compte d'exploitation)
- L'élaboration et le suivi de l'évolution d'une typologie des OPA en deux grands groupes selon le lien entretenu avec le marché (uniquement "sécurité alimentaire" pour le premier et sécurité alimentaire + sécurité économique pour le second) et selon un continuum, pour ces deux dimensions, qui va de l'OPA "émergente" à celle pleinement "mature". Cette typologie se révèle pertinente pour dimensionner le dispositif d'appui et son contenu ainsi que les modalités concrètes d'intervention des différents agents impliqués (moniteurs, animateurs en particulier)
- Le renforcement des compétences techniques des opérateurs d'appui-conseil selon une logique de proximité, à la fois s'agissant des STD mais également des acteurs non étatiques, via notamment la réalisation conjointe avec l'IPAPEL (SNV) et l'IPDR d'un manuel respectif à destination des agents de proximité (2018)
- Une utilisation de plus en plus large de la semence SQD au niveau des ménages agricoles (taux d'adoption ayant évolué de 10 % à 63 %) qui va de pair avec la consolidation et autonomisation progressive d'un réseau d'agrimultiplicateurs (un indicateur à ce sujet : la capacité de ces agri-x de prendre en charge une part croissante des frais de certification et donc du coût des prestations du SENASEM, atteignant actuellement 100 % pour certains agrimultiplicateurs et 35 % globalement)

⁶ Certains des points mentionnés se retrouvent dans le détail de l'analyse résultat par résultat

- Une augmentation graduelle et parfois significative des rendements en particulier pour le riz :
 - pour le riz pluvial, les rendements sont passés de 0,8 T/ha avant démarrage du PRODAT à 1,5 T/ha en 2019 (avec des maximums avoisinant 3 T/ha), et l'utilisation de variétés permettant 2 cycles culturels annuel au lieu d'1 seul ;
 - pour le riz de bas-fond, les rendements moyens atteignent 3 T/ha (avec des maximums dépassant 5 T/ha), avec jusqu'à 3 cycles par an.
- Une adoption lente mais progressive d'autres innovations comme les semis en ligne ou le SCV
- L'amélioration de la couverture territoriale au niveau du stockage (plusieurs nouveaux magasins disponibles) et de la transformation et extension progressive du nombre d'unité avec mise en fonctionnement des centres multi-services (CMS) dans une logique de « maillage »
- Des expériences prometteuses mais encore limitées de ventes-groupées (avec l'appui notamment de l'UPDKIS) et de crédit-stockage (avec l'appui de PIDR)
- L'augmentation effective du volume des produits agricoles évacués, notamment dans le territoire d'Opala
- Le développement progressif sur le terrain, de compétences (principalement techniques) au niveau des OPA via notamment les paysans "modèles" et techniciens/animateurs "endogènes" et des opérateurs d'appui-conseil (dont mise à disposition d'un manuel à destination des agents de proximité IPAPEL et IPDR)
- L'identification de plusieurs dynamiques locales de concertation en particulier sur le territoire d'Isangi, futurs points d'appui d'une approche de développement local à développer
- Des enquêtes régulières (annuelles) de satisfaction à destination des acteurs étatiques (STD) ou non étatiques (OPA) permettent de constater de réelles évolutions :
 - L'indice de satisfaction des OPA pour les services rendus par les services techniques est passé de 21 % avant le démarrage du PRODAT à 80 % en 2019
 - La proportion de ménages agricoles ayant recours aux services fournis par les OPA a évolué de la manière suivante (entre la situation de base et 2019) : de 14 % à 79 % pour l'accès aux semences et de 7 % à 32 % pour l'accès à la commercialisation

Si ces éléments positifs sont indiscutables et constitutifs de "fondations" nécessaires mais non suffisantes d'un système plus large orienté vers la transition, ils ne doivent pas pour autant occulter la fragilité globale des démarches et des "modèles" promus. On notera concernant ces fragilités, les quelques points d'attention suivants (non exhaustifs) :

- Des difficultés persistantes avec l'INERA dans le respect de certaines clauses contractuelles et la fourniture de certaines semences (riz bas-fonds, maïs, légumineuses) et l'échec de la collaboration avec l'IITA qui n'a pu honorer ses engagements et n'a plus, actuellement, de représentation à Kisangani
- A la suite de l'arrêt des opérations de réhabilitation/entretien routiers sur une partie du réseau (hors dessertes agricoles), le désenclavement de certains bassins de production pourrait se voir compromis mettant à mal, dans la foulée, l'opérationnalité du maillage territorial infrastructures de stockage/équipements de transformation qui a été installé
- L'alternative, au moins partielle à cette situation, à savoir le développement de l'approche multimodale (transfert route-voies d'eau), n'est pas encore pleinement opérationnelle. Cette situation et son évolution probable en l'absence de réponse

adaptée des autorités provinciales pour l'entretien combinée à l'arrêt de la réhabilitation et le repli sur les voies de dessertes agricoles, pourrait devenir, au moins dans certaines zones, une véritable contrainte pour les opérateurs agricoles⁷

- Si les outils de gestion sont bien en place au niveau des équipements de transformation, on constate encore de nombreux manquements dans leur utilisation
- Concernant la mise en œuvre des conventions de subsides (CdS) avec les différents STD, nous pouvons dire que globalement, la partie terrain de ces CdS (le travail des agents, leur formation, l'augmentation de leurs compétences) donne de bons résultats (cf. taux de satisfaction) mais que par contre au niveau de la Province et s'agissant des autres domaines de renforcement (le pilotage de la politique agricole, la stratégie sectorielle ou encore la capitalisation), les résultats sont nettement plus limités. L'absence de résultats palpables ou encore les contraintes budgétaires sont diversement invoqués pour expliquer cette situation.
- Ce qui fonctionne par ailleurs, est essentiellement attribuable aux ressources déléguées par PRODAT dans le cadre de ces CdS, ce qui pose bien évidemment la question du « portage » réel aujourd'hui du projet par ces différentes entités et encore bien davantage celle de « l'après » projet.

Si nous regardons maintenant résultat par résultat, quel bilan d'étape de la mise en œuvre pouvons-nous faire ?

Résultat 1 : *Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la production et la productivité des exploitations familiales*

En 2019, on note une progression sensible des indicateurs objectivement vérifiables (IOV) que ce soit par rapport aux valeurs de base ou par rapport aux niveaux atteints en 2018. En effet, dans les zones d'intervention du PRODAT et plus particulièrement dans les bassins de production retenus, un cadre favorable à l'amélioration des systèmes de production agricole a été mis en place depuis 2016 : réseaux de producteurs de semences installés dans les bassins et produisant des semences de qualité, découverte/apprentissage par les producteurs de nouvelles techniques et outils agricoles, dispositif d'appui conseil rapproché (moniteurs agricoles/animateurs ruraux/ inspecteurs semenciers relevant des STD, référents techniques et animateurs endogènes aux OPA) permettant de travailler à la fois sur les aspects techniques et sur le développement organisationnel. L'année 2019 a permis d'en améliorer davantage la fonctionnalité.

La progression de la plupart des indicateurs s'explique par une disponibilité et un accès accrus aux semences de meilleure qualité (à travers le système « vouchers » notamment), l'adoption de nouvelles variétés (riz, manioc, ...) et de nouvelles pratiques agricoles par un nombre croissant de ménages agricoles : rotation culturale avec légumineuses, semis en ligne, utilisation d'outils aratoires plus adaptés.

La production agricole progresse aussi par l'intérêt d'un plus grand nombre de ménages agricoles à produire pendant les deux saisons agricoles au lieu d'une seule auparavant.

La vulgarisation des premiers acquis est en cours via le dispositif d'appui/conseils (moniteurs agricoles, animateurs ruraux, leurs superviseurs), les champs écoles paysans et autres parcelles

⁷ Cette contrainte, sous forme de "désincitant" à produire reste sans doute à évaluer bassin par bassin et en fonction des axes vers lesquels ils sont connectés (impact et temporalité toutefois difficiles à mesurer en l'état). Voir à ce propos la stratégie prévue par PRODET pour sa phase de transition

de démonstration, les échanges entre producteurs et entre OPA et les outils de communications (radios rurales, affiches, ...).

Les changements en matière de genre et de pratiques agricoles sensibles à l'environnement sont plus perceptibles à ce stade de la mise en œuvre du programme. Entre autres, on note une progression dans la valorisation des jachères et l'alternance légumineuses/céréales sur les mêmes parcelles (rotation culturale, système évolutif par rapport à l'agriculture itinérante sur brûlis) et diffusion progressive des bonnes pratiques en matière de genre (responsabilisation des femmes dans les organes de décision, gestion dans le cadre de l'entreprenariat féminin, ...).

L'opérationnalisation du COPROSEM, pour laquelle un accord de principe a été trouvé avec les Autorités provinciales (mis en lien avec les cadres de concertation multisectoriel et sectoriel), devrait permettre de consolider la mise en relation des agri multiplicateurs de pointe (têtes du réseau) avec l'INERA pour l'alimentation en semences de (pré)base⁸.

Les difficultés de collaboration avec l'IITA ne devraient pas non plus compromettre l'atteinte de l'output, suite à la concentration des activités relatives aux essais variétaux et à l'introduction des innovations techniques au niveau des champs écoles paysans, dans lesquels des variétés et techniques testées préalablement en milieu de recherche sont proposées en milieu paysan ; l'appui des structures de recherche doit venir consolider cette approche.

Résultat 2 : *Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la valeur ajoutée des principales spéculations retenues au niveau des fonctions post-récolte.*

L'évolution des indicateurs de suivi de l'output 2 est, elle aussi, globalement positive. Le nombre d'unités de transformation et d'équipements/infrastructures de stockage est à renforcer dans la perspective du renforcement du maillage territorial de même que les faiblesses observées au niveau de l'utilisation des outils de gestion doivent être corrigées⁹. Pour certaines actions, la mise en place des réalisations préalables à l'obtention de l'output 2 a continué de progresser en 2019 : études de faisabilité participatives, mise à disposition d'équipements de transformation. La mise à l'échelle de l'utilisation des sacs triple ensilage (PICS), via la distribution d'un second lot et la construction finalisée ou en cours de magasins de stockage (capacités cumulées estimées à 1.000 tonnes) améliorent les conditions de stockage et de commercialisation des produits agricoles.

En 2017, le PRODAT avait facilité la réalisation d'une opération de ventes groupées de produits agricoles et un test de crédit stockage ; ces deux activités ont été mises en œuvre par des partenaires locaux via des conventions des subsides (UPDKIS et IPDR). Ces activités ont été capitalisées et reconduites dès 2018 et poursuivies en 2019, certes à une échelle moins importante mais avec des résultats toujours probants, par ces mêmes organisations dans le cadre de leur appui aux organisations de producteurs agricoles et cela sans plus d'appui de PRODAT (l'appui initial devait permettre de déclencher des processus sous l'initiative des partenaires locaux). De plus, ces expériences sont à présent appliquées au niveau des bureaux de vente (adossés à des unités de stockage).

Néanmoins, l'écoulement des productions demeure fortement lié à la problématique du désenclavement. En accord avec PRODAT, PRODET a revu son approche en prônant la multi modalité (nombreux cours d'eau navigables dans la Tshopo) et les dynamiques d'entretien local (au niveau des routes de desserte agricole). Ces deux éléments feront l'objet d'un monitoring

⁸ Notons toutefois les difficultés persistantes avec l'INERA dans le respect de certaines clauses contractuelles et la fourniture de certaines semences (riz bas-fonds, maïs, légumineuses). Voir également R3 ci-dessous

⁹ Rapport de mission de l'ATI agroéconomiste à Banalia et Bengamisa (février 2020)

étroit dans le cadre de la phase de transition.

Résultat 3 : *Les acteurs publics provinciaux sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi et de coordination du secteur agricole*

Le suivi des indicateurs de l'output 3 montre une progression intéressante. Les appuis les plus significatifs aux STD consistent à faciliter leur présence au plus près des OPA et ménages agricoles, la mise en œuvre d'appuis conseils et de coaching réguliers des agents de terrain.

A noter que si la convention de subside avec l'IPAPEL a pu être prolongée (par un avenant) suite à une évaluation positive, celle avec l'IPDR n'a pu être renouvelée (depuis mai 2019) suite à un sérieux problème lié à l'utilisation de certains fonds. Nous pouvons dire que globalement, la partie "terrain" de ces CdS (le travail des agents, leur formation, l'augmentation de leurs compétences) donne de bons résultats (cf. taux de satisfaction), avec la nécessité de mieux pouvoir jauger les performances effectives, mais que par contre au niveau de la Province et s'agissant des autres domaines de renforcement (le pilotage de la politique agricole, la stratégie sectorielle ou encore la capitalisation), les résultats sont nettement plus limités malgré certaines avancées dans le cadre de la mise en œuvre du PPIA. L'absence de résultats palpables ou encore les contraintes budgétaires sont diversement invoqués pour expliquer cette situation.

A la suite de l'enquête réalisée en 2019, 80 % des OPA se déclarent satisfaites des services rendus par les agents des STD (contre 21% dans l'enquête Baseline). Toutefois, la progression de certaines activités et de leurs indicateurs mérite une attention soutenue. Les principales activités réalisées par les STD le sont grâce aux ressources mises à disposition par le programme via les conventions de subsides ce qui pose bien évidemment la question du « portage » réel aujourd'hui du projet par ces différentes entités et encore bien davantage celle de « l'après » projet. Le PRODAT mène une réflexion sur un appui ad hoc sur ce point de renforcement des STD en termes de capitalisation ; dans ce cadre, un exercice est en cours de finalisation avec l'IPAPEL (sur la plus-value apportée auprès des OPA et ménages agricoles suite à l'accompagnement de proximité). La préparation et la tenue des Etats généraux de l'Agriculture et la Nutrition dans la Tshopo ont notamment abouti à l'élaboration du Programme Provincial d'Investissement Agricole (PPIA 2020-2024), auquel le PRODAT a et va contribuer (en termes d'élaboration et d'exécution).

Dans le cadre du partenariat avec le SENASEM, des inspecteurs semenciers ont été déployés dans les bassins de production. Leur présence régulière auprès des producteurs de semences contribue à renforcer les compétences de ces derniers en technologie semencière. La relation entre le service de contrôle des semences et le producteur évolue aussi, par ce biais : d'une position de contrôleur de la semence, le SENASEM est de plus en plus perçu par le producteur comme aussi le conseiller en matière de semence.

Jusqu'à présent, la collaboration avec l'INERA se limite à la mise à disposition de matériel végétal de base (pas encore réalisée correctement pour l'ensemble des spéculations), alors qu'il est préconisé d'élargir celle-ci à l'accompagnement des agri multiplicateurs de pointe (producteurs de semences de base, à partir de la semence de pré-base fournie par l'INERA) et à la recherche-action en milieu paysan (au niveau des CEP : essais variétaux multi-locaux, amélioration des pratiques agricoles).

Résultat 4 : *Les structures de coordination/concertation sectorielle sont renforcées.*

Afin de relancer l'appui à la concertation au niveau provincial, le Ministère chargé du Plan (avec l'appui du PNUD) a initié la mise en place d'un Cadre de concertation multisectoriel et multi-acteurs ; le Gouverneur est en passe de signer l'Arrêté y afférant. A ce cadre, le Cadre de concertation provincial pour l'agriculture (CCPA) au niveau sectoriel et le Cadre de promotion

de la semence (COPROSEM) au niveau sous sectoriel pourront se rattacher de manière cohérente ; l'accord de principe du Ministre en charge de l'Agriculture est déjà de mise. Rappelons que des Arrêtés pris (en février 2017) par l'un de ses prédécesseurs bloquaient jusque-là la situation, car prévoyant des « superstructures » dépassant largement la mission de concertation et non durables (budgétivores).

La concertation agricole dans les territoires et secteurs a été antérieurement appuyée par différents programmes mais avec des résultats très mitigés. Aucune de ces concertations appuyées ne fonctionne actuellement. En partant de ce constat, PRODAT a retenu de faciliter la concertation locale, à titre de test, en tirant des leçons des expériences antérieures et en valorisant au mieux ce qui peut l'être. Les leçons tirées de ces tests d'accompagnement de la concertation locale agricole pourront servir à des actions de plus grande envergure. Les tests seront conduits par les différentes antennes du programme provincial Enabel (actuellement 5 antennes) en mobilisant les acteurs locaux dynamiques, en valorisant les tentations/vellétés de concertation, construction d'une vision commune voire de développement local.

Les principales bonnes pratiques en matière de genre avaient été identifiées et leur diffusion entamée ainsi qu'un exercice de capitalisation. La démission de l'Experts Genre (en juillet 2019, afin de rejoindre un poste auprès du Gouvernement provincial) a freiné ces dynamiques depuis lors ; son remplacement est à l'ordre du jour mais pas encore effectif.

Les synergies/complémentarités avec EDUT sont développées à travers un plan spécifique. Des actions en termes d'accueil de stagiaires, visite auprès d'activités menées par les OPA, appui aux AGR et champs d'application (ces derniers étant à mettre en œuvre à travers des CdS, non effectives à ce jour). Ces démarches sont appelées à être conséquemment renforcées dans le cadre de la nouvelle approche DL/DT de la phase de transition.

3 Orientations stratégiques

3.1 Axes stratégiques

La phase de transition tiendra compte des leçons apprises et des résultats mentionnés ci-dessus. Ceux-ci nous invitent à revisiter les axes stratégiques actuels de PRODAT, non pas en les modifiant de fond en comble mais en les adaptant plus spécifiquement à la phase de transition. Cette phase sera caractérisée par une double démarche, de continuité et d'ouverture et un objectif, qui est celui d'asseoir le plus durablement possible, des processus de changements dans les pratiques et les logiques d'acteurs. Ces processus sont encore fragiles pour la plupart et vont par conséquent nécessiter une intensification de l'accompagnement actuel ainsi qu'une priorisation sur les zones où un maximum de conditions, en particulier celles choisies pour les bassins de production, sont réunies. Continuité donc comme nous le verrons dans la planification opérationnelle pour les trois premiers résultats mais qui doit s'accompagner dans le même temps d'une approche plus compréhensive des dynamiques à l'œuvre au niveau des bassins (voir Axe 4 ci-dessous).

Une double démarche et plusieurs enjeux importants

- Celle de **l'approfondissement et de la consolidation de l'existant** en vue d'inscrire les avancées et les acquis dans des dispositifs locaux à caractère plus pérenne (qui seront eux-mêmes l'objet d'une attention particulière). Compte tenu des fragilités déjà évoquées, on retiendra à ce niveau la nécessité d'adresser simultanément plusieurs enjeux clés de ce processus. Cinq d'entre eux retiennent notre attention :
 - Celui de **la démarche entrepreneuriale** en ce y compris la dimension économique et de gestion notamment au niveau de l'ensemble des opérations aval des filières. Pourquoi ? Parce que nous partageons cette analyse pertinente faite dans le cadre de l'évaluation finale du projet PRODAKK (et transposable nous semble-t-il à la Tshopo) : *« ...le fait de passer à une logique entrepreneuriale suppose, pour des agriculteurs familiaux préalablement coïncés dans des logiques de gestion des risques propres à une agriculture de subsistance, d'agir sur de multiples facteurs bien au-delà des techniques agronomiques. Cela implique des changements en termes de contexte et de diminution des risques (transport, énergie, microfinance, accès aux intrants, vulgarisation agricole, accès au foncier...) qui sont complexes, multiples et pour beaucoup au-delà des simples pouvoirs de producteurs agricoles, même s'ils s'organisent en OP... Au-delà des infrastructures et du contexte institutionnel, promouvoir des logiques/pratiques entrepreneuriales implique une analyse systémique des systèmes d'activités et des logiques paysannes permettant d'aborder leurs stratégies d'un point de vue technique et économique mais aussi social, culturel et politique intégrant leur possibilité d'accès aux ressources productives que sont la terre, les ressources humaines, le capital financier ou l'eau d'irrigation »*;¹⁰ Cette démarche sera dès lors envisagée, compte tenu du contexte et de l'approche actuelle de PRODAT, sous l'angle **d'un entrepreneuriat agricole social** qui répond par ailleurs aux orientations de la stratégie belge en matière d'agriculture¹¹.

¹⁰ Cette analyse et compréhension seront précisément deux des axes forts sur lesquels sera construite l'expérience pilote d'Isangi

¹¹ *De la subsistance à l'entrepreneuriat*. Note stratégique « Agriculture et sécurité alimentaire » pour la Coopération belge au développement, SPF Affaires Etrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement, 2017

- Celui de la mobilité des biens et des personnes et de **l'évacuation des produits agricoles et de l'accessibilité des bassins de production** (degré de fonctionnalité de l'intermodalité route-voies d'eau, des dispositifs d'entretien locaux des VDA, performance du maillage stockage/transformation locale existant etc. ; voir également note de bas de page 6);
 - Celui du renforcement des **démarches d'ingénierie sociale** proposées par la MTR en articulant plus étroitement propositions et dispositifs techniques aux contextes et spécificités locales (mieux appréhender le fonctionnement du système et des sous-systèmes agraires et des dynamiques qui les structurent – être capable de mieux « lire » le paysage, de l'interpréter et d'adapter les modes d'intervention en conséquence) ;
 - Celui du **changement « d'attitude professionnelle » des agents STD** dans le cadre des CdS en travaillant davantage dans une logique « contrat de performances » dont les modalités précises seraient à négocier (Enabel trop souvent encore perçu comme « employeur »), tout en précisant néanmoins un changement déjà appréciable observé au niveau des capacités techniques (expérience acquise par la pratique) et de la posture envers les agriculteurs (accompagnement plutôt que contrôle) ;
 - Celui du **renforcement des synergies entre interventions** du programme provincial (PRODAT-PRODET bien évidemment en lien avec le point mobilité ci-dessus et PRODAT-EDUT spécifiquement sur Isangi dans le cadre de l'approche DEL/DT), voire PRODAT-PADP dans le cadre de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
- Celle de l'ouverture à une **nouvelle approche DL/DT** qui sera concentrée sur un territoire spécifique, celui d'Isangi et de son hinterland (Isangi, Yanonge, Imbolo, Yabaondo et Kisangani) et abordée conjointement avec l'intervention EDUT.

Cette double démarche s'inscrit dans le cadre général des changements que nous souhaitons voir advenir, à la fois comme résultats de tout ce qui a été mené jusqu'à présent et comme réflexion prospective de nouvelles approches de développement, tant pour la Tshopo et ses différents territoires que pour les futurs programmes agricoles en général. Nous résumerions cela en disant qu'il s'agit *d'être en mesure d'identifier les actions susceptibles d'amorcer des changements, les processus qui peuvent les alimenter et celles et ceux qui en sont les groupes porteurs*. Cela se fera comme nous venons de le voir, à la fois à partir des actions de consolidation de l'existant (tout en les adaptant si nécessaire) et dans le cadre du nouveau chantier DL/DT. Cette démarche, dans un contexte d'incertitude et de risques, se devra d'être dynamique. Raison pour laquelle, comme pour l'ensemble des actions menées durant cette phase, il sera pertinent de mettre en place un monitoring permanent du « changement en train de se faire » (ce que l'on pourra observer chemin faisant) qui intègre les risques, leur gestion et une capacité d'adaptation des pratiques aux signaux envoyés par le contexte¹². L'ensemble s'inscrira aussi dans un dispositif d'apprentissages et de capitalisation d'expériences qui se greffera sur celui existant tout en l'élargissant, le systématisant et l'adaptant si nécessaire.

L'approche DL/DT sur le territoire d'Isangi : ambivalence entre potentialités et fragmentation

Le point de départ du choix de ce territoire est le constat selon lequel « *Isangi a toujours été un espace à fort potentiel de production agricole et dispose d'avantages stratégiques : position clé*

¹² Cf Rapport de l'atelier PRODAT-PRODET-EDUT-MDF de décembre 2019

vis-à-vis des centres de consommation (Kisangani voire Kinshasa via le Fleuve), un pôle urbain entouré de bassins productifs (riz, manioc, huile de palme) avec des dynamiques locales avancées en termes de désenclavement, une longue expérience de développement agricole (notamment à travers l'intervention de plusieurs PTF : PRAPO, REDD, ...), un centre de recherche agronomique (Yangambi) et plusieurs écoles techniques agricoles (ITAV d'Imbolo et de Yanonge) ». Dans ce Territoire en particulier, on peut relever ce qui, ci-dessus, est qualifié de « potentialités » de développement local¹³:

- Une zone d'intervention commune pour PRODAT, PRODET et EDUT
- Des dynamiques de concertation plus avancées
- Des synergies et complémentarités à développer avec PIREDD-O/PNUD, notamment dans le cadre de la concertation et du développement local

C'est sur cette base et des résultats provisoires engrangés par PRODAT qu'il a été décidé de choisir Isangi comme territoire pilote dans lequel la phase de transition servirait à tester la faisabilité d'une démarche de DL/DT (zone « pilote »).

Cependant, malgré ces potentiels et le travail déjà mené par PRODAT (itinéraires techniques, amélioration des rendements, écoulement des productions, appui aux écoles techniques agricoles de Yanonge et Imbolo etc.), l'analyse menée dans le cadre de cette formulation en février 2020, indiquent :

- Que les conditions permettant la mise en place d'une approche DL/DT sur la zone rurale-urbaine d'Isangi et son hinterland (à l'instar de ce qui est envisagé sur le territoire de Ngandajika au Kasai) sont, à ce jour, insuffisantes ;
- Qu'il est essentiel, pour piloter et mettre en œuvre cette approche, de disposer d'un « référentiel de zone » pertinent et robuste (un ensemble de données quantitative et qualitative qui pourrait servir de « logiciel »).

Ce constat n'est pas posé à la légère. Il s'appuie en particulier sur les éléments suivants :

- Les « potentiels de développement », perçus comme autant d'atouts sont, en eux-mêmes, faute d'articulation entre eux et de leadership clair sur les processus, insuffisants pour induire une dynamique nouvelle et un passage à l'échelle du territoire (ressources, potentialités et dynamiques de développement d'un territoire) trouvent à s'exprimer, quasi par construction, à travers des approches qui sont multi-acteurs et multisectorielles.
- Prévaut l'impression d'une certaine fragmentation du paysage, fait d'une juxtaposition d'initiatives mais aussi sans doute de sous-ensembles territoriaux dotés de caractéristiques propres dont la compréhension des dynamiques particulières n'est pas pleinement intelligible (à titre d'exemple, la concession Blatner sur Imbolo).¹⁴
- Si en théorie, le processus de décentralisation donne davantage de prérogatives aux ETD pour mener des projets locaux et une politique d'aménagement plus pertinente adaptée à chaque territoire, dans la pratique ce n'est pas le cas, comme le confirment les données récoltées lors de la mission. A titre d'exemple, si des plans de développement - le plus

¹³ Avec bien d'autres qui ont été contrastées et complétées lors d'une mission transversale menée début février 2020. Objectif : avoir une meilleure connaissance des acteurs qui jouent ou peuvent jouer un rôle sur le territoire face aux enjeux sur lesquels intervient ENABEL

¹⁴ Cette fragmentation oblige par ailleurs à « penser systémique » : le DT repose toujours sur les éléments suivants, étroitement liés : (i) la régulation (un environnement favorable) , (ii) la coordination et articulation entre acteurs (sur un espace déterminé) , (iii) l'amélioration de la croissance et la compétitivité du territoire (-à travers notamment un ciblage sur les secteurs/pôles porteurs de développement, et un soutien à l'entrepreneuriat local) et (iv) la mobilisation des ressources financières locales (éléments qui devraient également servir à alimenter le référentiel évoqué).

souvent d'ailleurs « exogènes » et pilotés de l'extérieur – existent à différents niveaux, il est rare qu'ils participent d'une perspective qui va au-delà du niveau auquel ils sont envisagés (ce localisme alimente précisément la fragmentation et la juxtaposition d'instruments non coordonnés).

Ce référentiel est à construire et ce sera un des deux objectifs de cette expérience pilote autour en particulier de l'agriculture et son corollaire, la mobilité des biens, qui constituent les activités les plus courantes de la zone et en ce sens : les deux facettes d'un enjeu commun à une multitude d'acteurs. En outre, la question de la mobilité s'élargit à celle des personnes qui circulent vers et de Kisangani pour des raisons d'accès à la santé et à l'éducation. Il existe donc bien **un enjeu commun constitutif de l'approche DL/DT** autour duquel s'agence une multitude d'acteurs capables de développer de nouvelles stratégies de résilience.

Le second objectif étant de **renforcer les synergies existantes entre PRODAT et EDUT** en particulier autour des ITAV d'Imbolo et de Yanonge qui doivent devenir de véritables centres de référence et de soutien au développement agricole du territoire d'Isangi. Au-delà de l'enseignement, les deux interventions du Programme provincial d'Enabel travailleront également en étroite collaboration pour développer et soutenir l'insertion professionnelle des jeunes sortants des ITAV (voir point 4.3).

Concrètement, il s'agira, pendant la phase de prolongation, de travailler sur les axes suivants :

1. *Consolider les avancées/acquis de la phase initiale du PRODAT, de manière à les ancrer au sein de dispositifs plus pérennes en lien avec les savoir-faire, les compétences, les techniques de travail et les capacités des acteurs locaux*

- Renforcement de la dimension entrepreneuriale, celle des OP et en particulier celle de type à sécurité alimentaire et économique (renforcée) et suffisamment émergentes (classes A et B : autonomes et en voies d'autonomisation), celle des agri multiplicateurs en voie de professionnalisation et plus généralement de toutes les initiatives qui aujourd'hui déjà, même à une échelle modeste, vise la vente de leurs produits sur les marchés (locaux et régionaux).
- Extension de la diffusion des techniques de gestion de la fertilité des sols (voir axe 3 ci-dessous)
- Poursuite de l'expérimentation agricole paysanne notamment au niveau des CEP
- Appui-conseil des agriculteurs par les agents des STD, en particulier de l'IPAPEL avec lesquels une collaboration sera renforcée (voir logique « contrat de performances mentionnée ci-dessus) mais également via des paysans modèles
- Poursuite de l'action de développement de vergers familiaux de palmiers à huile (après évaluation scientifique des résultats de la première phase), de fruitiers et du maraîchage notamment pour adresser la question de la sécurité alimentaire
- Soutien accru aux activités de stockage, transformation et commercialisation des produits agricoles avec au moins trois priorités : renforcement des outils de gestion pour l'ensemble des infrastructures et équipements (utilisation régulière et maîtrise), poursuite du maillage territorial en lien notamment avec l'intermodalité et les capacités d'évacuation, développement de l'intelligence commerciale pour la prospection des marchés en partenariat notamment avec UPDKIS, PIDR et autres pertinents
- Renforcement des capacités économiques des femmes en lien en particulier avec la dimension entrepreneuriale mentionnée ci-dessus.

2. L'approche par bassins de production : entre continuité et nécessaire priorisation en vue d'asseoir résultats et processus de changements

Déjà lors de la formulation, il était question de « concentration géographique », selon une « démarche de bassins de « production » (ou de 'Gestion des terroirs') comme traduction opérationnelle de l'approche participative appliquée au développement local¹⁵ » et cela en vue d'atteindre des changements et des résultats significatifs dans un délai relativement court. Sur cette base, complétée en 2015 par un ensemble d'analyses complémentaires, 23 bassins répartis sur 3 territoires devaient être choisis et confirmés¹⁶. Pris ensemble, ils constituent toujours, à l'heure actuelle, la zone géographique d'intervention qui est couverte par un dispositif de 5 antennes.

Nous savons cependant par expérience et sur base des leçons tirées des 4 premières années de mise en œuvre, que l'atteinte de changements significatifs dépend de très nombreux paramètres sur lesquels nous pouvons avoir plus ou moins d'influence ou de contrôle mais également de l'échelle à laquelle nous travaillons et de l'intensité de l'accompagnement que nous pouvons déployer. Si une analyse récente conduite en février 2020 par PRODAT, n'apporte pas de réelle remise en question de cette échelle (19 bassins jugés « à fortes potentialités », 4 estimés « à potentialités moyennes »¹⁷), nous pensons néanmoins que sa compatibilité avec les résultats de développement et les changements recherchés n'est pas totalement établie. Dès lors et pour autant que ceux-ci constituent l'objectif à atteindre à la fin de la phase de transition, alors les dispositifs mis en place pour y parvenir doivent être adaptés en conséquence.¹⁸

3. Travailler sur les conditions habilitantes d'un DL/DT et élaborer un référentiel de zone sur le territoire d'Isangi et les bassins de production qui y sont associés

Il s'agit de permettre aux différents acteurs agissant dans plusieurs secteurs, de mettre leurs idées, connaissances et actions en commun, pour le développement de ce territoire.

La démarche est pertinente compte tenu de ce qui est mentionné ci-avant en réitérant néanmoins que la réalisation des potentiels, en un ensemble davantage articulé et porteur de réelle plus-value de développement, ne pourra advenir que moyennant une phase préparatoire qui combinera approche multi-acteurs et synergies multisectorielles tout particulièrement entre EDUT et PRODAT (focus sur les ITAV, la formation et l'insertion des apprenants et la projection vers le milieu rural pour stimuler les processus de changement et d'innovations), mais également avec PDP/PLVS (focus sur la sécurité alimentaire et la nutrition) et PRODET (focus sur l'évacuation des productions agricoles). Cette phase, qui correspond à la phase de transition de PRODAT est rendue nécessaire en l'absence de stratégies et de priorités de développement clairement identifiées ainsi que de structures pour les incarner (le cadre habilitant à son niveau le plus pertinent). Elle vise à poursuivre, en

¹⁵ Étude conceptuelle, cartographique et environnementale des bassins de production dans la Tshopo (RD Congo), Rapport final, Kibambe Lubamba J.-P. Defourny P., UCL 2013.

¹⁶ Les études de Baseline du Programme de Développement Agricole de la Tshopo (PRODAT) ont été conduites entre mai et décembre 2015. Elles comprennent des travaux réalisés par l'équipe du programme, des études externes et des travaux auxquels ont participé les principales parties prenantes du programme (services techniques de l'agriculture, du développement rural, environnement, genre, organisations de producteurs agricoles, cadres de concertation, autorité des territoires et des secteurs et chefferies).

¹⁷ Voir « Note sur la couverture territoriale (bassins de production) », PRODAT, février 2020

¹⁸ Nous proposons dès lors de compléter et d'approfondir cette analyse en y ajoutant un certain nombre de paramètres comme par exemple le maillage transformation/stockage existant et/ou prévu, les éléments issus de la mission récente portant sur les équipements de transformation, ceux relatifs à l'intermodalité route/voie d'eau (les éléments concrets et fonctionnels) ; les opérations d'agrégation réalisées et en projet (localisation, opérateurs concernés, volumes, montants, marchés) à mettre en lien avec le maillage et les équipements voire d'autres si pertinents

l'adaptant si nécessaire dans une perspective d'intensification des appuis et d'orientation résultats de développement, la stratégie actuelle de PRODAT et à construire un référentiel de zone pertinent. Cette adaptation s'appuiera notamment sur une intensification de l'appui de proximité au niveau des bassins de production sur base de paramètres pertinents (OP, capacité d'agrégation des produits et opérateurs locaux, structures locales d'entretien routier etc.). Si un accent particulier est mis à ce niveau sur le potentiel de levier de l'activité agricole susceptible d'enclencher une dynamique de développement territorial (une entité territoriale fonctionnelle à l'échelle locale), il est aussi pertinent de les considérer de façon plus compréhensive (voir axe suivant) au-delà des simples paramètres productifs comme des cadres de vie rassemblant des populations d'origine variée et donc animés par différentes logiques¹⁹.

Cette démarche sera accompagnée par une assistance technique spécifique externe à la fois pour aider à son pilotage et pour former les équipes sur le terrain (maîtrise des concepts et des outils). Cet accompagnement visera également à associer un certain nombre de parties prenantes locales pertinentes (à définir) de manière à éviter que la démarche ne soit perçue comme exogène par les acteurs locaux²⁰.

Cet axe fera l'objet d'un résultat spécifique, le quatrième qui sera reformulé et remplacera l'actuel qui cible les espaces de coordination et de concertation sectorielle au niveau de la Tshopo. Ce résultat sera commun à PRODAT et EDUT, mais également à PDP/PLVS et PRODET (jusqu'à l'échéance de la phase d'exécution de ce dernier).

4. Des adaptations méthodologiques nécessaires pour penser la transition des pratiques agricoles vers davantage de sédentarisation

La phase de transition et l'ouverture du chantier du DL/DT sur Isangi est l'occasion d'une mise en perspective de ce qui a été fait jusqu'à présent et de la méthodologie utilisée. Non pas, comme cela est dit plus haut, pour modifier nécessairement les choses mais plutôt pour les revisiter, en tirer les leçons pertinentes et adapter si nécessaire les pratiques. Cet exercice nous semble nécessaire pour répondre à cet enjeu majeur qui est celui de la sédentarisation et du modèle de transition qui doit y conduire. Pour cela il est primordial de bien comprendre le contexte, les composantes et les enjeux des systèmes dans lesquels on intervient. Il est donc pertinent, dans un tel contexte, de privilégier une approche compréhensive pour identifier le maximum de leviers de développement et faciliter ce processus de transition. Approche compréhensive qui ne peut se limiter à la seule dimension technique (dans le sens du transfert /adoption d'une technologie ou d'une innovation vers et par les agriculteurs) mais qui implique plus fondamentalement une attitude voire une posture faite de compétences techniques et de compétences humaines notamment pour prendre en compte la diversité des situations dans lesquelles les agriculteurs reproduisent leurs activités. Cela implique certaines adaptations méthodologiques dans les manières de faire et dans le mode de mise en relation avec les acteurs qu'il s'agisse de consolidation (Axe 1), de construction du référentiel de zone préalable à la démarche DL/DT (Axe 2) ou encore de parcours d'apprentissage et de capitalisation d'expériences (Axe 5)²¹. Ces adaptations sont rendues nécessaires dès lors que la sédentarisation de l'agriculture peut être considérée comme une « innovation systémique », c'est-à-dire une innovation qui implique une reconfiguration de l'ensemble du

19

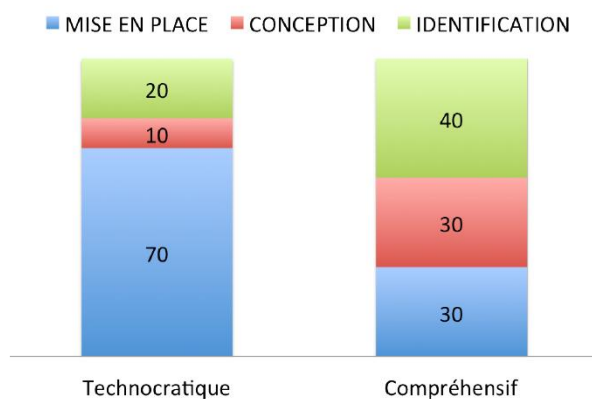
Étude conceptuelle, cartographique et environnementale des bassins de production dans la Tshopo (RD Congo), Rapport final, Kibambe Lubamba J.-P. Defourny P., UCL 2013.

²⁰ A l'instar « des routes d'Enabel » ou des agents des STD qui considèrent Enabel comme leur employeur !

²¹ A titre d'exemple, être à l'écoute de et attentif à, éviter d'induire des réponses, construire ensemble des référentiels pertinents en laissant s'exprimer les logiques de l'autre etc.. Voir notamment « Diagnostic des acteurs : formation-action. Note méthodologique, Grétry L., Enabel, janvier 2020 et « Caractérisation opérationnelle des systèmes de production de bassins de production dans la Tshopo (Province Orientale, Rapport final, Van Damme J, Baret Ph, Bolakonga B., UCL 2013

système agricole avec ce que cela implique comme impacts, notamment en termes de « résistances aux changements » de la part des agricultures familiales.

Un premier pas dans cette direction a été fait lors de la mission transversale de février 2020 à laquelle plusieurs agents du PRODAT ont été associés. Il doit être approfondi notamment en vue d'un rééquilibrage nécessaire entre une approche qualifiée de technocratique où l'énergie des agents de développement est largement investie dans la mise en place d'une composante technique définie et son acceptation par les paysans, et l'approche compréhensive où l'investissement est inversé et consacré essentiellement à l'identification des besoins et à la conception d'éléments pour y répondre²².



Cet approfondissement fera l'objet d'un accompagnement de plusieurs manières :

- par la réalisation d'une étude qui portera précisément sur la compréhension des systèmes et des modèles de transition possibles et souhaitables (à réaliser par le FEE)
- par un accompagnement dans le cadre de l'appui externe à la démarche DEL/DT
- par des collaborations à construire avec les services de recherche et formation congolais (SRF) et les entités académiques belges en particulier dans une perspective de recherche-action et recherche-développement
- par un suivi méthodologique d'Enabel (ECT Gouvernance à distance et missions)

5. Renforcer la restauration et la protection de l'environnement nécessaire à une agriculture durable et résiliente

Il s'agit ici de toutes une série d'actions d'accompagnement et de complément au processus de transition et de sédentarisation déjà largement évoqué. PRODAT y travaille déjà notamment via la production et la distribution de plantules de cultures pérennes (café, cacao, fruitiers), l'installation de palmeraies villageoises (en collaboration avec l'INERA pour la fourniture des plantules), des pratiques d'agroforesterie avec différentes essences notamment d'arbres ayant un intérêt économique immédiat (tels que les arbres à chenilles, le bois d'ouvrage ou de feu). Ces actions, qui font partie de l'axe 1, seront poursuivies, approfondies et documentées dans le cadre de l'axe 5. C'est ainsi qu'une évaluation scientifique de l'action palmier menée au Kasai et dans la Tshopo (et sans doute aussi dans la Mongala mais avec un caractère plus prospectif) sera réalisée (CIRAD et PalmElite). Cet axe prendra également en compte l'éducation environnementale des élèves qui fréquentent les écoles situées dans le territoire d'Isangi et la formation spécifique des jeunes dans les écoles techniques agricoles.

A l'instar de l'ensemble de la Tshopo (zone forestière), l'environnement agroécologique d'Isangi est cependant assez menacé et nécessite une mobilisation spécifique pour sa

²² UCL, 2013, p. 55

protection qui est le gage de la durabilité des conditions favorables aux activités agricoles. C'est la raison pour laquelle cette phase de transition sera mise à profit pour renforcer davantage les pratiques agroécologiques initiées par le PRODAT afin d'initier, en particulier autour d'Isangi, un processus durable de protection d'un environnement permettant d'envisager durablement le développement et le maintien des activités agricoles. Cela sera également facilité par la présence d'autres PTF dans le cadre d'interventions spécifiques en la matière (PIREDD-O/PNUD, FOREST/UE).

6. Appuyer les activités de communication et de capitalisation des savoirs engendrés ainsi que les thèmes transversaux.

« Un résultat qui n'est pas communiqué est un résultat qui n'existe pas »

Afin de pouvoir soutenir les nouvelles orientations qui seront mises en œuvre dans la phase de transition, la capitalisation des acquis de la première phase du PRODAT sera formalisée. Une attention particulière sera accordée aux actions de communication et plus spécifiquement aux actions de communication pour le développement dans le cadre de l'approche DEL/DT.

Le processus de capitalisation des expériences du PRODAT a été engagé, avec (i) la mise à disposition et le partage d'outils d'initiation, (ii) l'élaboration et le suivi d'un plan spécifique, (iii) certaines expériences ayant déjà fait l'objet de l'exercice (exploitation des bas-fonds pour le résultat 1, vente groupée et crédit stockage pour le résultat 2).

Un document a été mis à disposition et partagé avec l'équipe PRODAT ; il vise à doter celle-ci d'une démarche pratique et d'outils simples pour capitaliser certaines actions clés ou thématiques de ce projet.

Un plan spécifique pour la mise en œuvre des actions de capitalisation du PRODAT a été élaboré et est renforcé progressivement. Celui-ci précise, pour chaque thématique envisagée, les éléments suivants : justification, responsable, parties prenantes, personnes à associer, période de mise en œuvre, calendrier du processus (étapes), groupe de relecture, sources d'information particulières, livrables, diffusion du livrable (moyens).

Les thèmes envisagés par résultat sont les suivants :

- Résultat 1 :
 - Filière semencière : accessibilité des ménages agricoles à la semence de qualité
 - Amélioration des pratiques agricoles : expérimentation et vulgarisation
 - Typologie des OP
- Résultat 2 :
 - Exploitation des unités de transformation et de stockage
 - Appui à la commercialisation
 - Evacuation des produits agricoles
- Résultat 3 :
 - Mobilisation et mise à niveau des agents STD dans le cadre de l'accompagnement de proximité (dont ressources endogènes des OP)
- Résultat 4 :
 - Accompagnement des acteurs potentiels du développement local (élaboration du référentiel de zone)

Les thèmes transversaux comme le Genre, les Droits humains et le VIH/SIDA seront pris en compte de manière transversale et concerneront toutes les activités du programme durant cette phase. La RDC étant un pays fragile, il est essentiel de poursuivre les actions en lien avec ces thèmes pour promouvoir l'égalité des chances, la justice sociale et la construction d'un Etat de droit.

7. Evacuation des produits agricoles et accessibilité des bassins de production

Suite au déphasage de la mise en œuvre avec PRODET (qui ne ferait l'objet que d'une phase de prolongation jusqu'en juin 2021), il sera également prévu d'intégrer à partir de cette échéance un appui à l'évacuation des produits agricoles et notamment :

- Cibler les portions de voies de dessertes agricoles les plus stratégiques (voies terrestres ou fluviales), en dialogue avec les Autorités locales et les acteurs socio-économiques.
- Identifier en amont avec les pouvoirs publics locaux (secteurs et territoires) et les communautés locales concernées les modalités de leur entretien pour garantir la pérennité des infrastructures et s'assurer de leur faisabilité.
- Observer les initiatives et accompagner les dynamiques et capacités d'organisation collective locale d'entretien là où elles s'expriment (telles qu'à Isangi entre autres).

3.2 Principes d'action

Dans toutes ses actions, l'intervention travaille selon les principes décrits ci-après :

- **Le PRODAT ne se substitue pas aux rôles des acteurs locaux.** Il ne travaille pas à la place de ceux-ci. Ce sont les acteurs eux-mêmes qui doivent travailler pour provoquer le changement dont ils ont besoin.
- **Le PRODAT veille au positionnement strict des acteurs dans leurs rôles et dans leurs mandats.** Chaque acteur doit travailler dans le respect de son rôle et de son mandat, notamment pour les acteurs publics dont le fonctionnement des services est régi par des textes officiels.
- **Le PRODAT joue un rôle de facilitateur.** Cette posture lui permet d'aider au renforcement des capacités des acteurs, à leur mise en réseau et à leur complémentarité dans l'action.
- **Le PRODAT favorise un processus de mise en action des acteurs,** pour les rendre opérationnels et complémentaires dans leur travail.
- Dans le cadre d'une approche plus globale de DEL/DT, en particulier autour d'Isangi, **les actions du PRODAT se feront en étroite imbrication avec celles de EDUT particulièrement.**

3.3 Critères de sélection

Les critères de sélection concernent principalement les bassins de productions ainsi que les OP et autres bénéficiaires (cf. 4.5. & 4.6.).

4 Planification Opérationnelle

4.1 Objectifs et résultats attendus

Le cadre de résultats du PRODAT reste inchangé au niveau de l'objectif général et spécifique ainsi que des trois premiers résultats (hormis certaines reformulations). Le résultat 4 qui va recouvrir désormais, l'ensemble des actions qui concernent l'approche DL/DT et la synergie intersectorielle (PRODAT, PRODET, EDUT, PADP/PLVS) est quant à lui reformulé.

Si continuité il y a, il s'agit d'une continuité qui vise, au sein des pratiques agricoles et des modes d'organisation, à atteindre des résultats plus significatifs et asseoir plus durablement des processus de changement. Ces processus, mélange de techniques et d'organisationnel issus de la mise en œuvre des résultats au cours de la phase qui s'achève, ont déjà commencé à émerger mais ils restent fragiles comme nous l'avons souligné. Pour certains qui sont déjà observables, leur consolidation et leur « portage » local, notamment par des OPA plus matures, est très certainement l'enjeu principal (la professionnalisation des producteurs semenciers, l'ancrage d'un certain nombre d'innovations, etc.). Pour les autres, il semble essentiel de bien analyser, dans le cadre de l'approche compréhensive évoquée, ce à quoi le PRODAT peut s'engager sur les 3 années à venir. L'un et l'autre serviront à construire la feuille de route qui balisera cette période. Elle sera accompagnée d'un échéancier, de l'identification des responsables de résultats ainsi que des moyens respectifs qui seront déployés.

Il s'agit donc pour PRODAT, durant cette phase de transition, certes de consolider ce qui a été réalisés, de poursuivre ce qui est en cours mais surtout d'approfondir et renforcer la dimension économique des différents maillons et le caractère inclusif des filières considérées notamment grâce à une meilleure connaissance de la valeur ajoutée créée à chaque niveau et sa répartition entre les différents acteurs.²³

S'il s'agit de le faire tout au long de la chaîne, les magasins pour le stockage, les équipements pour la transformation, nous insisterons ici aussi sur les opérations de commercialisation et sur la possibilité, dans ce cadre, de conclure d'éventuels partenariats commerciaux « justes » pour les producteurs, avec des acteurs du secteur privé, notamment membres de la FEC. Cette possibilité a, nous semble-t-il, été trop peu travaillée et devrait l'être davantage au cours de cette phase (intelligence commerciale déjà mentionnée).

Le dernier point important à mentionner dans cette partie est celui de l'autonomisation économique des femmes, question transversale à tous les autres résultats. Les femmes sont effectivement actives dans toutes les chaînes de valeur et elles se positionnent de plus en plus dans des maillons à forte valeur ajoutée, comme la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Le travail de renforcement de leurs capacités devra les aider à les rendre capables de tirer de plus en plus profit de leurs activités notamment en travaillant sur la dimension de l'inclusivité.

4.2 Activités

Les activités suivantes sont intégrées ou à ajouter au niveau des 4 résultats attendus :

4.2.1 R1 : Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la production et la productivité des exploitations familiales

²³ Comprendre la logique économique (VA/ha, VA/unité de travail, VA/capital investi...) est alors aussi important pour comprendre la relation que les producteurs entretiennent et leur capacité de négociation face aux autres acteurs de la filière

C'est au niveau de la mise en œuvre de ce résultat, que l'approche compréhensive rapidement développée plus haut prend tout son sens afin de tirer au maximum les leçons des démarches et des innovations qui se déploient actuellement sur le terrain. Dans cette perspective, au croisement d'une approche filière et système agraire, la gestion intégrée de l'exploitation familiale est nécessaire en vue d'améliorer la production et la productivité en tenant compte des connaissances et des logiques paysannes et en développant encore davantage les principes de l'agroécologie.

En vue d'améliorer les systèmes existants, les démarches et les innovations proposées par PRODAT doivent encore davantage s'ancrer dans les contextes locaux notamment à travers les dispositifs de recherche-action existants (CEP notamment). La conception de systèmes durables qui est l'enjeu de la transition recherchée est en effet complexe et implique la prise en compte de l'interdépendance des acteurs ainsi que de l'incertitude des impacts socio-économiques et de l'appropriation des innovations techniques.

S'agissant de ces innovations et en particulier de l'adoption des nouveaux itinéraires techniques, les acquis actuels seront consolidés à partir des CEP et un processus de vulgarisation/communication. Ces innovations et notamment les résultats qu'elles peuvent apporter au niveau de la fertilité des sols et l'augmentation des revenus des agriculteurs feront l'objet d'une recherche action, avec l'appui des SRF notamment. Celle-ci sera menée avec les producteurs, au niveau des CEP et d'exploitations familiales modèles (systèmes évolutifs par rapport à l'agriculture itinérante sur brûlis). Le processus lui-même sera inclus dans un parcours d'apprentissage et les résultats seront capitalisés.

Au vu des bons résultats en termes d'accès aux semences de qualité pour les ménages agricoles, l'accent sera mis sur la consolidation de la filière semencière grâce au renforcement des liens respectifs (i) entre les agri multiplicateurs producteurs de semences de haute génération/catégorie (base, R1) et l'INERA, (ii) entre les fournisseurs de semences certifiées ou de qualité (agri multiplicateurs, OP) et leurs clients potentiels (OP, ménages agricoles). Un élargissement de la diffusion de nouvelles spéculations (haricot, ...) et de variétés améliorées (poursuite des essais en milieu paysan avec des variétés déjà testées en milieu de recherche) sera également recherchée.

L'ensemble des actions envisagées mettra au centre la dimension gestion des activités entrepreneuriales agricoles (production semencière, pépinières, exploitation familiale, bas-fonds, périmètres horticoles, ...) à travers des outils adaptés (compte d'exploitation, ...) et l'analyse des performances économiques (voir ci-dessus concernant la répartition de la VA).

Activité 01_01 : Etudes techniques et socio-économiques

Les différentes études mentionnées ci-avant ainsi que l'exercice de capitalisation des expériences sont pris en compte à ce niveau. On peut également citer : structuration de l'offre d'appui en fonction de la typologie des cibles, suivi et analyse des comptes d'exploitation, proposition de modèles de système agraire évolutif.

Activité 01_02 : Production de semences en qualité et en quantité suffisantes afin de satisfaire la demande

La structuration de la filière semencière dans la Tshopo a considérablement progressé et chaque acteur agit dans son rôle et le mandat que lui reconnaissent les textes légaux (recherche, contrôle et certification, production et commercialisation des semences, appuis des partenaires, ...). La structure de concertation de tous les acteurs, le COPROSEM, va maintenant être mise en place et devrait jouer le rôle que l'on attend d'elle. Un des principaux enjeux sera de renforcer davantage la professionnalisation des producteurs et les conforter dans la logique entrepreneuriale dans

laquelle la plupart se sont inscrits. Dans cette perspective et afin de se rapprocher des conditions réelles du marché, PRODAT poursuivra le transfert de prise en charge progressive des dépenses par les producteurs semenciers eux-mêmes (semence mère, frais de certification...). Ce transfert doit les préparer à la fin du projet et des appuis qui y sont associés.

Les résultats probants déjà obtenus dans ce domaine ont fait évoluer les besoins d'appui plus spécifiquement dans trois directions :

- l'appui au renforcement des agri multiplicateurs dans le domaine de l'entrepreneuriat semencier

Les capacités des agri multiplicateurs ont été renforcées par le PRODAT et ils se profilent désormais comme de véritables entrepreneurs privés dans le domaine de la production des semences certifiées de qualité. Cette étape étant franchie, il est encore nécessaire de les doter de capacités managériales pouvant leur permettre de développer et gérer de façon professionnelle leurs entreprises. La phase de transition permettra ce renforcement des capacités en particulier via de l'appui-conseil en gestion (utilisation et suivi des comptes d'exploitation adaptés, marketing) pour faciliter la pérennisation des « entreprises semencières ».

Sera également envisagé le renforcement des liens entre les différents maillons (plus particulièrement entre agri multiplicateurs et leurs fournisseur d'une part et leurs clients de l'autre et aux deux bouts de la chaîne semencière avec l'INERA et les ménages).

- l'appui à la concertation des acteurs de la filière semencière au sein du COPROSEM

La concertation des acteurs du secteur semencier constitue un élément important dans la stratégie de professionnalisation et la mise en œuvre d'une vision plus stratégique du secteur à l'échelle de la Province. Faute d'accord avec les Autorités provinciales, l'instance de concertation COPROSEM n'avait pas encore pu être mise sur pied. Suite à l'accord de principe qui a maintenant été donné, l'opérationnalisation du COPROSEM est imminente et devrait notamment permettre de consolider la mise en relation des agri multiplicateurs de pointe (têtes du réseau) avec l'INERA pour l'alimentation en semences de (pré)base. Mis en réseau, les agri multiplicateurs pourront ainsi partager leurs expériences ou mutualiser leurs activités et moyens (par exemple faire une publicité commune dans les radios locales, effectuer un approvisionnement groupé au niveau de leur fournisseur, harmoniser les prix de vente de leur semence, défendre leurs intérêts divers, ...). Afin d'en renforcer l'impact, le PRODAT appuiera les actions menées notamment afin d'améliorer la circulation des informations relatives au secteur semenciers et sur l'appropriation du dispositif de concertation au niveau local.

- Appui à la recherche et la production des semences de base par le centre INERA de Yangambi

Au niveau de l'INERA, des difficultés persistent dans le cadre des marchés de fourniture de semences passés à ce jour (cas notamment pour les semences de riz de bas-fond). Ces difficultés et ces faiblesses doivent pouvoir être objectivées et un bilan des campagnes précédentes sera mené afin de déterminer les changements nécessaires pour que la station puisse mettre à la disposition des agri multiplicateurs suffisamment des semences de (pré)base et des nouvelles variétés de manière à ce que ces derniers puissent assurer leur multiplication en quantité pour satisfaire une demande de plus en plus croissante. Dans le cadre des appuis qui pourraient en découler des objectifs quantitatifs pourraient être assignés à la station de l'INERA.

Activité 01_03 : Développement et mise en œuvre de méthodes agro écologiques de production agricole

Suite à l'appui du PRODAT, des évolutions dans les pratiques agricoles sont constatées et certaines d'entre elles émergent en tant que base de systèmes (qui peuvent intégrer d'autres pratiques améliorées) permettant de s'éloigner de l'agriculture itinérante sur brûlis, en prônant particulièrement la sédentarisation des activités agricoles. Actuellement, plusieurs approches regroupées sous le qualificatif « d'innovations » sont mises en œuvre, testées voire capitalisées pour certaines : rotation culturale, semis sous couvert végétal, mise en valeur des bas-fonds, agroforesterie et cultures pérennes, interaction agriculture-élevage,

Il apparaît nécessaire de rassembler ces innovations dans un ou plusieurs systèmes de transition adaptés à l'environnement forestier de la Tshopo. Identifier, analyser et définir ces systèmes est donc nécessaire et une étude ad hoc sera réalisée afin de permettre au projet et à ses partenaires de disposer de lignes directrices claires dans ce domaine. Les paysans modèles seront les piliers supportant ces activités. Leurs exploitations seront systématiquement cartographiées, leurs rotations et les rendements obtenus seront enregistrés campagne après campagne. Ces données seront mises en forme sous forme de fiches techniques, présentées aux acteurs agricoles et aux responsables locaux concernés et débattues de manière à alimenter la définition d'une stratégie provinciale et/ou locale de développement agricole.

Les résultats obtenus à ce jour dans le domaine des « innovations » ont fait évoluer les besoins d'appui plus spécifiquement autour des thématiques suivantes :

- Facilitation de l'adoption des innovations au niveau ménage,
- Suivi de systèmes agraires évolutifs,
- Tenue d'essais variétaux en milieu paysan et rapprochement des SRF du milieu paysan,
- Intégration agriculture/élevage,
- Consolidation du dispositif d'encadrement de proximité constitué des ressources endogènes OP,
- Capitalisation des expériences marquantes

La phase de transition du PRODAT sera mise à profit pour renforcer fortement les activités d'agroforesterie et pour les inclure dans les systèmes agraires. Les paysans modèles seront également en première ligne pour l'intégration de ces pratiques et les ITAV de Yanonge et Imbolo seront impliqués.

Une bonne coordination et des synergies seront recherchées avec d'autres projets travaillant sur ces thématiques environnementales qui prennent de plus en plus d'importance comme par exemple les projets de la stratégie REDD+.

Activité 01_04 : Accompagnement des OPA et des prestataires de services de proximité dans les fonctions d'appui-conseil

La stratégie d'appui-conseil a été élaborée et mise en place progressivement et s'est poursuivie jusqu'en 2019, avec des adaptations en cours d'exécution liée à l'évolution du contexte sur le terrain. Cette stratégie est bien en place et fonctionne.

Pendant la phase de transition, le travail d'appui-conseil à la production va se poursuivre en particulier avec les agents IPAPEL et les ressources endogènes aux OP.

Il sera important de renforcer la connaissance agronomique des personnes chargées des fonctions d'appui-conseil et de s'assurer formellement que les savoirs sont bien présents au niveau de ces acteurs.

L'expérimentation agricole paysanne et l'appui aux paysans modèles (ou agro leaders) comme relais des activités d'accompagnement vont également se poursuivre durant cette phase.

Seront envisagées les actions suivantes :

- Consolider les acquis des renforcements de capacités des OP avec un accompagnement/coaching/suivi rapproché et taillé sur mesure
- Stimulation d'échanges entre OP et soutien aux initiatives fédératrices d'OP (de base en collectif/union adhésion et ou d'unions/collectif en faitières)
- Diagnostic et définition de plan de renforcement et cadrage des activités de la faitière des OP de la Tshopo pour permettre à l'OP de mieux jouer son rôle (recherche de grands acheteurs, plaidoyers auprès des décideurs politiques)
- Renforcer les ressources endogènes des OP sur la base d'un plan d'accompagnement spécifique
- Renforcement des moyens de communication (radios rurales, clubs d'écoute, ...), notamment à des fins de vulgarisation

Activité 01_05 : Amélioration de la qualité de l'outillage agricole

- Proposition et test de nouveaux outillages
- Mise en relation de commerçants avec le milieu paysan (facilitation d'accès à des outils, équipements et intrants appropriés)

4.2.2 R2 : Les services de conservation, de transformation et de commercialisation des produits des exploitations familiales sont améliorés

La synthèse des résultats engrangés à ce niveau (voir ci-dessus 2.2.3) indiquent que les activités relatives à l'aval des filières (conservation, transformation et commercialisation) ont permis aux producteurs d'ajouter de la valeur aux produits qu'ils mettent sur le marché et d'augmenter ainsi leurs revenus. Ces résultats sont soutenus par un maillage progressif du territoire en termes d'infrastructures de stockage et d'unités de transformation et par les dispositifs de ventes groupées, crédit stockage et bureaux de ventes. Ils s'inscrivent par ailleurs pleinement dans la démarche entrepreneuriale promue par PRODAT avec la constitution, à l'échelle des OP et d'initiatives purement privées, d'un embryon d'opérateurs économiques tournés plus significativement vers le marché. Il s'agit toutefois de résultats encore fragiles et insuffisants par rapport aux besoins à couvrir avec des magasins encore en cours de construction et des équipements, notamment au niveau des centres multiservices (CMS) livrés seulement au second semestre 2019. C'est dire ici aussi si les défis sont importants s'agissant en particulier des outils de gestion mis en place et de leur maîtrise, comme l'a encore montré la mission menée en février 2020 par l'ATI agroéconomiste sur Banalia et Bengamisa²⁴.

Il s'agit donc pour PRODAT, durant cette phase de transition, certes de consolider ce qui a été réalisés, de poursuivre ce qui est en cours mais surtout d'approfondir et renforcer la dimension économique des différents maillons des filières considérées. S'il s'agit de le faire tout au long de la chaîne, les magasins pour le stockage, les équipements pour la transformation, nous insisterons ici aussi sur les opérations de commercialisation et sur la possibilité, dans ce cadre, de conclure d'éventuels partenariats commerciaux avec des acteurs du secteur privé, notamment membres de la FEC. Cette possibilité a, nous semble-t-il, été trop peu travaillée et devrait l'être davantage au cours de cette phase (intelligence commerciale déjà mentionnée).

²⁴ Niang, F. Rapport de mission Bengamisa -Banalia du 13 au 17/02/2020.

Dans cette perspective, l'équipe PRODAT sera renforcée (hormis l'ATI Agroéconomiste) d'un agent commercial expérimenté pour appuyer toutes les actions de soutien à la commercialisation des produits agricoles.

Les besoins d'information et de formation des organisations de producteurs agricoles sur les questions économiques, de marketing et de vente restent toujours très importants. Il sera donc nécessaire de diffuser les connaissances sur tous ces sujets.

Activité 2.1: Facilitation de l'accès aux équipements de stockage et de transformation des produits agricoles.

Le PRODAT continuera à **mettre en place d'autres unités de stockage de type US2** dans une logique d'optimisation du maillage des bassins de productions couverts par ses appuis. Le principe majeur d'une contribution des OPA bénéficiaires guidera encore l'installation des unités de stockage qui contribueront à réduire les pertes post-récoltes tout en facilitant l'écoulement des produits agricoles.

En plus des unités de stockage, le projet continuera de **promouvoir les sacs PICS** qui ont été positivement testés dans la zone. Ceci pourra se faire dans le cadre de la facilitation de boutiques de vente d'intrants, de matériels / outils agricoles qui seront mises en place avec des OP féminines et/ou les opérateurs économiques installés dans les bassins couverts par les appuis du projet.

L'appui à la transformation des produits agricoles au niveau local afin d'y créer de la valeur ajoutée va se poursuivre avec notamment **l'installation de nouvelles unités de transformation de type 2**. L'optimisation du maillage de ces unités au niveau des bassins de production couverts par les interventions de PRODAT guidera le choix des OP en plus des autres critères usuels tels que le dynamisme des OPA, le niveau d'activité dans les filières prioritaires ou la qualité des services rendus aux membres. La construction des abris devant accueillir les nouvelles unités de transformation pourra se faire en utilisant des briques autobloquantes en collaboration avec PRODET.

Activité 2.2 : Accompagnement des gestionnaires dans la gestion et la maintenance des investissements

Afin de donner leur plein potentiel, les unités de stockage mises à la disposition des OPA devraient être gérées de manière optimale. Ainsi, le projet continuera à **accompagner les OPA bénéficiaires dans la mise en place d'outils simples de gestion ainsi que leur exploitation** (élaboration et exploitation de compte d'exploitation, plan de trésorerie, ...).

L'accompagnement pour une gestion optimale des unités de transformation et des centres multiservices sera aussi une des activités-clés de ce volet. Un accompagnement de proximité sera mis en place pour les unités qui éprouvent des difficultés de fonctionnement ainsi que les centres multiservices récemment installés. Dans la même lancée, le projet en collaboration avec EDUT, facilitera **l'installation au niveau des bassins de production de petits mécaniciens/artisans locaux** pour la prise en charge de réparation et la maintenance des unités de transformation installées.

Des formations seront organisées tant pour la maintenance technique des équipements de transformation des produits agricoles que pour leur bonne gestion. Ces formations accorderont une attention particulière à la notion d'amortissement et de réservation d'une partie des marges pour l'entretien et le remplacement des pièces d'usure. L'attention des exploitants sera attirée

sur le fait que ce sont les marchés qui fixent les prix et le PRODAT accompagnera ces gestionnaires sur les moyens de mieux positionner leurs produits sur ces marchés.

Activité 2.3 : Renforcement des compétences des femmes en matière d'entrepreneuriat agricole et de leadership

A la suite de l'alphabétisation et de l'éducation financière de dizaines de femmes, il sera question de consolider et renforcer les acquis.

Comme avec les anciennes unités de transformation y compris les moulins à manioc, les OP de femmes seront privilégiées dans l'accueil de nouvelles unités. Ce privilège leur sera accordé aussi dans la mise en place des boutiques d'intrants et autres outils et petits matériels agricoles (SACS PICS).

Par ailleurs, les activités relatives à la vulgarisation des dispositions légales relatives aux droits de la Femme, la lutte contre les violences sexuelles et celles basées sur le genre et la diffusion des bonnes pratiques en matière du genre seront poursuivies

Activité 2.4 : Mise en place d'un dispositif adapté d'information sur le prix, les marchés et les statistiques

Sur la base des recommandations de la MTR et de missions de backstopping (2017), cette activité prévue initialement sous forme d'un dispositif digitalisé a finalement été réorientée vers la mise en place des bureaux de vente (cf. ci-après).

Activité 2.5 : Amélioration des capacités des OPA et de leurs faitières dans la commercialisation

Les expériences pilotes de ventes groupées, de crédits-stockage, l'installation de bureaux de vente ont jusque-là donné des résultats appréciables²⁵. Il s'agira ainsi pour la suite du projet de pleinement **les capitaliser pour davantage les renforcer** (mettre à l'échelle). Le succès de ces expériences pilotes reposant largement sur un appui à leur financement jusque-là très limité (voire inexistant), PRODAT va expérimenter pendant cette phase des modalités alternatives d'accès au financement à travers les tontines traditionnelles et les COOPEC. Là où les tontines existent, le projet travaillera à améliorer leur migration vers des modèles plus améliorés tels que les AVEC (Association villageoise d'Epargne et de Crédit) réputés pour leur performance. Là où ces tontines n'existent pas, il sera question de les susciter. La facilitation à l'accès au financement alternatif sera accompagnée par l'extension de **l'éducation financière aux autres types d'OP** ; éducation jusque-là réservée aux OPA de femmes.

En plus de renforcer ces ventes groupées, PRODAT travaillera à **faciliter l'établissement de relations de qualité avec les acheteurs** ainsi que **la contractualisation de clients de plus grande envergure** (Bralima, grossistes...) installés dans les grandes agglomérations. Dans la même lignée les marchés, des provinces de l'Est qui ont souvent acheté certains produits agricoles comme le riz ou l'huile de palme de la Tshopo **seront prospectés** afin de booster davantage les volumes commercialisés par les OPA appuyés.

Les bureaux de vente seront **appuyés dans le suivi des prix** dans les différents marchés.

²⁵ Voir également les différentes notes de capitalisation produites sur le sujet en 2018

Enfin, afin de créer un climat des affaires propice, les autorités provinciales et locales **seront largement sensibilisées sur le problème de perception de taxes illégales** ; activités que se livrent régulièrement des malintentionnés.

Pour cette dimension commercialisation des productions agricoles plus particulièrement, de nouveaux partenariats avec UPDKIS et/ou PIDR (voire autres organismes pertinents) pourront être mis en œuvre.

Activité 2.6 : Appui en entrepreneuriat agricole

Les activités d'accompagnement et de renforcement des capacités dans le domaine de l'entrepreneuriat agricole vont se poursuivre pendant la phase de transition, notamment en matière de gestion d'une exploitation agricole, en techniques de marketing et de vente des produits agricoles. Les paysans modèles seront ciblés en priorité par ces actions.

Si les agri multiplicateurs ont constitué la première cible de cette approche entrepreneuriale, l'ensemble des activités agricoles sera aussi prise en compte. Citons notamment : la production en cultures vivrières et pérennes, l'exploitation des bas-fonds, l'horticulture, la transformation.

Une attention particulière sera portée au niveau des exploitations familiales, en considérant l'ensemble des activités du ménage (à vocation essentiellement agricoles). Cela permettra notamment d'avoir des indications plus précises quant à l'évolution des revenus à leur niveau.

A cet effet, l'application et le suivi de comptes d'exploitations (adaptés, intégrant les différentes dépenses et recettes) est de mise. Ces comptes d'exploitation constituent la « boussole » de l'exploitation, en permettant de jauger l'opportunité économique de chaque activité et de corriger au besoin tel ou tel aspect y afférent.

Afin de booster la vente des produits des entrepreneurs agricoles, des techniques de marketing et de positionnement sur le marché seront développées (notamment avec l'appui de l'agent commercial qui viendra rejoindre l'équipe du projet).

4.2.3 R3 : Les acteurs publics provinciaux sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi et de coordination du secteur agricole

Durant la première phase du PRODAT, les activités liées à la gouvernance du secteur agricole ont consisté à appuyer les services techniques déconcentrés de ce secteur, présents dans la Province à se remettre véritablement au travail et à reprendre l'accompagnement des exploitants agricoles sur le terrain. Cet appui concernait aussi bien les techniques agricoles, avec l'accompagnement assuré par les agents de l'IPAPEL, que les aspects de structuration et d'organisation exécutés par l'IPDR.

Concernant l'aspect semencier, le SENASEM a été mobilisé avec notamment la déconcentration d'inspecteurs sur le terrain. Ces derniers ont été facilités pour la tenue de leur mission de contrôle mais également d'appui-conseil auprès des agri multiplicateurs.

Dans la phase de transition, la question de la gouvernance du développement local agricole devra être approfondie en particulier dans les dimensions qui ont actuellement été insuffisamment travaillées (le pilotage de la politique agricole, la stratégie sectorielle ou encore la capitalisation). De même qu'il sera important de travailler de manière plus étroite avec les autorités provinciales et territoriales, d'accentuer la responsabilisation de ces autorités pour le pilotage et la coordination des éléments qui contribuent à ce développement local agricole.

Ces nouvelles approches seront étayées par les leçons apprises du bilan de la collaboration et du partenariat entre les interventions Enabel, tous secteurs confondus, et les services techniques de l'Etat (une expertise spécifique sera mobilisée pour réaliser ce bilan de manière participative).

Egalement, il y a lieu d'évaluer les différents parcours d'apprentissages et de renforcement réalisés et d'en tirer des enseignements qui pourront être pris en compte dans les modalités de collaboration et de partenariat actualisées.

Activité 3.1 : Amélioration de la coordination sectorielle et du suivi des interventions dans le secteur agricole

Pour améliorer la gouvernance du secteur agricole dans Tshopo, il est nécessaire de soutenir les responsables provinciaux dans leurs fonctions de suivi des évolutions et des dynamiques sectorielles, de concertations entre les acteurs, et de pilotage.

Il est nécessaire pendant la phase de transition du PRODAT d'évoluer d'une approche qui avait pour objectif de rendre compte des activités et des réalisations du projet aux autorités locales et aux responsables des services techniques à un accompagnement de ces acteurs dans leur fonction de gestion et de pilotage sectoriel.

L'accompagnement de la mise en œuvre du Plan Provincial d'Investissement Agricole (PPIA), élaboré dans le cadre de la tenue des Etats généraux de l'agriculture et la nutrition dans la Tshopo (octobre 2019), constitue la principale porte d'entrée pour cet appui à la gouvernance du secteur agricole. Après avoir contribué à l'élaboration du PPIA, en collaboration étroite avec les Autorités provinciales (Ministères en charge du Plan et de l'Agriculture) et l'IPAPL plus particulièrement, le PRODAT apportera également son expertise pour son exécution. Un appui pourra être effectué pour l'organisation de rencontres ou la tenue de missions de terrain (Autorités provinciales ou territoriales) ainsi que pour la remontée des informations nécessaires (rapportage depuis les agents de proximité vers les niveaux supérieurs).

La communication, C4D en particulier, sur les résultats obtenus par le PRODAT et la capitalisation des expériences resteront des activités importantes et contribueront à l'accompagnement des acteurs impliqués dans la coordination et le pilotage sectoriel.

Activité 3.2 : Capitalisation des expériences des différents acteurs du secteur agricole

La capitalisation des expériences, permettant notamment de montrer comment certains résultats ont été obtenus, sera mieux mise en exergue pendant la phase de transition, afin de soutenir et d'améliorer les concertations sectorielles entre acteurs, le suivi et le pilotage par les autorités provinciales et les responsables des STD, l'intégration des leçons apprises par les organisations d'exploitants agricoles.

Un premier exercice effectué avec l'IPAPL, relatif à la plus-value apportée par l'accompagnement de proximité, pourra servir de référence pour d'autres services et/ou thématiques (en améliorant la démarche de manière itérative).

Activité 3.3 : Renforcement des services clés de l'agriculture

La formation et l'équipement des agents de l'Etat sont des activités importantes qui permettent à l'intervention du PRODAT de contribuer au renforcement des capacités de l'administration publique dans sa mission de service public. Il s'agit de mettre les services techniques agricoles en position de pouvoir répondre aux besoins et aux droits des populations locales en général et des producteurs agricoles en particulier.

Si le changement de posture des agents des services techniques, en passant de la posture d'agents d'encadrement/contrôle à celle d'accompagnement, et le renforcement des capacités techniques et d'animation de ces acteurs ont progressé de manière appréciable, leur attitude professionnelle laisse encore parfois à désirer (dont présence effective sur le terrain, même quand leur prise en charge est garantie). A cet effet, l'approche « performances » est mise en pratique (graduellement) à travers les conventions de subsides. Il y a également lieu de consolider les acquis des renforcements de capacités des STD avec un accompagnement/coaching/suivi rapproché.

L'aspect durabilité est à prendre en compte par la mise en place d'une stratégie de sortie (appui financier dégressif, avec prise en charge progressive par l'Etat). Sur la base des dernières avancées constatées (immatriculation des agents, secteur agricole considéré par les nouvelles Autorités provinciales et nationales comme levier prioritaire de développement), un plaidoyer est à mener pour l'allocation de ressources conséquentes aux STD en charge de l'agriculture et du développement rural afin de permettre la délivrance de services de qualité par les agents des STD.

Enfin, il est constaté un déficit de niveau de compétences (techniques, d'animation et de gestion) au niveau des services du développement rural, par rapport aux services de l'agriculture notamment. Il pourrait être envisagé de collaborer avec l'IPDR (certains de ses services) d'une manière plus appropriée (autrement qu'à travers une convention de subsides).

Activité 3.4 : Appui spécifique au SENASEM et à l'INERA en lien avec les services et produits attendus

La collaboration avec les SENASEM, permettant notamment la mobilisation d'inspecteurs déconcentrés au niveau des bassins de production, sera poursuivie. Néanmoins, il sera également recherché une prise en charge progressive hors des moyens mis à disposition par le PRODAT. Hormis une prise en charge directe par l'Etat, les prestations des inspecteurs SENASEM auprès des agri multiplicateurs sont à valoriser ; certains de ces derniers prennent déjà totalement en charge les frais de contrôle de la semence (visites en champ, analyses au laboratoire).

Les services et produits attendus de l'INERA seront particulièrement considérés durant cette phase transitoire, car jusqu'à présent leur atteinte laisse fortement à désirer. Non seulement la garantie de la maintenance et de la mise à disposition de matériel végétal de base est à travailler (alimentation en amont de la filière), mais aussi la recherche-action en milieu paysan (au niveau des CEP) est à développer.

4.2.4 R4 : Les conditions d'un développement local autour de l'enjeu commun agriculture et mobilité sont réunies dans la zone rurale-urbaine d'Isangi et son hinterland en vue d'une réduction des inégalités sociales et économiques

Comme cela a déjà été présenté au point 3.1 s'agissant de la logique générale qui guidera la mise en œuvre de ce résultat, il s'agira, pour cette phase de transition, de travailler sur un certain nombre d'éléments constitutifs du territoire (les ressources naturelles, le capital humain et social, le secteur privé, les infrastructures, l'institutionnalité, les dynamiques organisationnelles, marchandes etc.) afin de **créer les conditions du DL/DT**. Ce travail fera l'objet d'actions spécifiques et conjointes avec les autres secteurs d'intervention (PRODET pour l'évacuation des productions agricoles, EDUT pour l'insertion professionnelle des apprenants et PADP/PLVS pour les aspects sécurité alimentaire et nutrition) dans le cadre de ce résultat 4. Ces actions seront complétées, sur base des « potentiels » de développement déjà identifiés par PRODAT, par d'autres ressortant des résultats 1 à 3.

Après 4 années de mise en œuvre, nous constatons, au-delà des résultats obtenus, des effets structurels sur les dynamiques agricoles dans certains bassins de production, en particulier dans les territoires d'Isangi, et donc un potentiel de création d'auto-emplois agricoles et de transformation au bénéfice des jeunes de l'environnement direct.

Dans ce contexte, il nous paraît pertinent de renforcer plus particulièrement les articulations entre les deux programmes PRODAT et EDUT. En effet, les territoires autour d'Isangi sont potentiellement intéressants pour aller plus loin dans le dépassement des logiques sectorielles d'appui et pour expérimenter des modalités d'accompagnement qui s'inscrivent plus profondément dans les nouvelles orientations de la coopération belge et d'Enabel (développement économique local, secteur privé, intervenir dans et sur la fragilité, ...).

Il s'agira donc de s'engager dans une approche territoriale du développement agricole et socio-économique durable, en travaillant à :

- Un renforcement de la mise en relation des acteurs du secteur agricole et de l'éducation avec lesquels les interventions travaillent déjà pour les accompagner dans la définition d'actions complémentaires ou communes.
- L'accompagnement d'une dynamique territoriale de concertation sur les enjeux et problématiques agricoles et environnementales, dans l'objectif d'aider les principaux acteurs à les analyser et à identifier sur quoi et comment agir.
- L'animation d'un processus de diagnostic participatif de territoire avec en point de mire l'élaboration d'une stratégie et d'un plan de développement agricole et de gestion durable de l'espace comme outil de mobilisation des forces vives.
- Un éventuel appui pour faciliter la circulation des productions agricoles.

Le développement local du territoire d'Isangi est envisagé sous la forme d'une meilleure connaissance du contexte par les différents acteurs : les offres de formation professionnelle initiale et services d'incubation vers l'auto-emploi, les actifs dans la chaîne de valeur agricole, circonscrits dans une aire géographique donnée, les activités de production, les possibilités de transformation et de services d'appui, ainsi que les circuits de commercialisation de produit végétal, animal, halieutique ou forestier donné.

Parmi les points qui s'inscrivent dans la continuité et la consolidation de la phase actuelle et qui s'articuleront avec les nouvelles actions menées dans le cadre DEL/DT, signalons :

- La prise en compte la zone de production des territoires de Isangi (bassins de Babelota et Kombe) et Yanonge (bassins de Yanonge et Yaongendja), constituée de milliers de parcelles de production, dispersées sur l'ensemble du territoire en ce y compris les infrastructures routières connexes ;

- Le maintien de la qualité agroécologique des parcelles ciblées, en accompagnant les OP aux techniques de production agricole qui améliorent la fertilité des sols et protègent l'environnement ;
- L'intégration de la réhabilitation/gestion des infrastructures de desserte agricole selon une perspective multimodale (pistes, routes, voies d'eau) ;
- La capitalisation de l'approche Champs-Ecoles-Paysans en faveur des Champs d'application ;

Pour mieux intégrer une approche territoriale du développement local, il est essentiel de procéder à la constitution d'un référentiel de zone (qui comprendra l'identification des acteurs clés, la cartographie des territoires, etc.) et d'appuyer de manière conséquente les acteurs stratégiques clés afin qu'ils montent en puissance.

Activité 04.01 : Accompagner les acteurs potentiels du développement local

Pour mieux agir dans le cadre de l'intégration de la dimension territoriale, il est essentiel de procéder à une identification et un appui conséquent aux acteurs stratégiques clés. Ce travail sera réalisé en synergie avec EDUT notamment mais PRODAT assurera en grande partie le lead de l'activité, qui portera sur les actions suivantes :

- Mettre les acteurs en relation via des activités qui suscitent un intérêt commun :
 - Cartographier le foncier disponible et identifier les modalités de son occupation potentielle pour alimenter le référentiel de zone (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT, financement PRODAT)
 - Identifier les infrastructures préexistantes pour alimenter le référentiel de zone (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT, financement PRODAT)
 - Finaliser l'identification des acteurs clés via un processus de diagnostic participatif (organisations ou personnes physiques) pour alimenter le référentiel de zone (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT et PADP, financement PRODAT).
 - Analyser les déterminants sociaux de la malnutrition dans la province de la Tshopo, pour alimenter le référentiel de zone (Mise en œuvre par PEE, avec l'appui de EDUT et PADP, financement PEE).
 - Capitaliser les plans de développement locaux existants et identifier les mécanismes de concertation préexistants à l'intervention, formels et informels, pour alimenter le référentiel de zone (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT, financement PRODAT).
 - Sensibiliser à l'approche droits (genre, violences sexuelles, nutrition) afin de créer des systèmes d'alerte qui permettent de prendre en charge les victimes de violence sexuelle endéans 72h, et les enfants malnutris (partenaires à identifier parmi : division provinciale santé, Cellule de Communication Communautaire, brigades d'hygiène) (Mise en œuvre par PADP, avec l'appui de EDUT, financement PADP).
 - Promouvoir le Genre par l'accompagnement au développement des mouvements associatifs et coopératives dédiés aux femmes productrices (Tontines, Mutuelles, etc.), (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT, financement PRODAT)
 - Organiser des visites de centres de santé dans les hôpitaux (pour mettre les acteurs intra-sectoriels en relation) (Mise en œuvre par PADP, avec l'appui de EDUT et PRODAT, financement PADP).
- Soutenir les projets, moteurs de dynamisme local, qui favorisent la concertation

- Identifier des projets moteurs de dynamisme local (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT et PADP, financement PRODAT)
- Intégrer la réhabilitation/gestion des infrastructures de desserte agricole selon une perspective multimodale (pistes, routes, voies d'eau); (Mise en œuvre par PRODET, avec l'appui de EDUT, financement PRODET)
- Contribuer aux dynamiques locales d'entretien (implication des jeunes) des voies fluviales et d'évacuation des produits agricoles (Mise en œuvre par PRODET, avec l'appui de EDUT, financement PRODET et poursuite par PRODAT)
- Former le personnel de santé (personnel médical, technicien médical, etc.) via une convention de subsides avec l'ONG « médecins sans vacances ». (Mise en œuvre par PADP, avec l'appui de EDUT, financement PADP)
- Mettre à disposition l'adduction en eau et en énergie de l'agropole, avec un modèle économique pérenne pour les deux aspects; (Mise en œuvre par PRODET, avec l'appui de EDUT, financement PRODET)
- Favoriser l'accès à un foncier aménagé du point de vue hydro-agricole, embocagement voies d'accès avec prise en compte des risques d'accaparement de terres. (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT, financement PRODAT)
- Fixer le fonctionnement et l'organisation d'un espace de concertation/rencontre avec les parties prenantes basé sur les cadres de concertation, formels et informels, préexistant. (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT et PADP, financement PRODAT)
- Appuyer les acteurs à élaborer un plan d'actions prioritaires conçu comme un ensemble de projets qui répondent aux enjeux communs des acteurs avec une zone d'action commune sur base des cartographies participatives (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT et PADP, financement PRODAT)

Concernant plus particulièrement l'évacuation des produits agricoles, qui concerne l'ensemble de la zone d'intervention, il y a lieu d'intégrer un appui en se focalisant sur les initiatives d'entretien local des voies de desserte agricole :

- Cibler les portions de voies de dessertes agricoles les plus stratégiques (voies terrestres ou fluviales), en dialogue avec les Autorités provinciales et les Acteurs socio-économiques
- Dans la continuité de l'interaction déjà menée avec PRODET, les axes sont ciblés prioritairement pour le désenclavement inter et intra bassins de production.
- Identifier en amont avec les pouvoirs publics locaux (secteurs et territoires) et les communautés locales concernées les modalités de leur entretien pour garantir la pérennité des infrastructures, et s'assurer de leur faisabilité
- La méthode « Salongo » (journées dédiées par les populations locales au cantonnement) peut être préconisée par les Autorités provinciales à l'encontre des pouvoirs publics locaux (dynamique actuelle).
- Accompagner les initiatives et capacités d'organisation collective locale d'entretien
- Un appui en termes d'appui-conseil, de formation pratique et d'outillage pourra être apporté. A cet effet, l'accompagnement de proximité est également mis en exergue.

Activité 04.02 : Stimuler l'insertion professionnelle et la création d'emploi pour les jeunes favorisant le développement local de l'hinterland d'Isangi

En synergie avec les autres projets (PRODAT, PRODET, PADP, PLVS), EDUT portera le lead de cette activité, et celle-ci servira de levier pour stimuler l'entrepreneuriat agricole et de

transformation ainsi que les aspects liés à la valorisation et la commercialisation des produits. Les actions phares de cette activité viseront à :

- Elaborer un plan d'action commun (avec PRODAT, PRODET, PADP) pour l'insertion et l'entrepreneuriat (emploi et auto-emploi) en milieu rural ;
- Préparer et conventionner un partenariat via un subside avec PIDR en concertation avec PRODAT, pour l'accompagnement vers l'insertion et l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural (300 jeunes accompagnés et insérés sur 2 ans) ;
- Préparer et conventionner un partenariat via un subside avec la HPP en concertation avec PRODAT, pour l'accompagnement et l'opérationnalisation des Champs d'application dans les ITA ainsi que l'accompagnement vers l'insertion et l'entrepreneuriat des lauréats (200 lauréats accompagnés et insérés sur 2 ans).
- Développer une offre de service de maintenance (Jeunes d'Isangi) du matériel roulant des Centres de santé appuyés par le PADP ;
- Développer une offre de service de maintenance (Jeunes d'Isangi) des équipements médicaux, la chaîne du froid des Centres de santé appuyé par le PADP.

Activité 04-03 : Assurer le Monitoring, Suivi-évaluation et Capitalisation du résultat commun

Sur le lead partagé entre PRODAT et EDUT, les actions concrètes du résultat commun nécessiteront un système de suivi-évaluation et de capitalisation bien structuré. Le travail consistera entre autres de :

- Développer des outils de suivi numériques communs (Responsable SME et Communication Programme/Assistante Junior C4D) ; (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT et PADP, financement PRODAT)
- Suivre et évaluer les indicateurs du résultat commun (Responsable SME et Communication Programme/ Assistante Junior C4D) ; (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT et PADP, financement PRODAT)
- Développer des outils de capitalisation (boîtes à images et capsules vidéo) des synergies et résultats communs (Responsable SME et Communication Programme/ AJ C4D). (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT et PADP, financement PRODAT)
- Une prestation de service sera mobilisée pour développer les outils de capitalisation, réaliser et monter les images et vidéos. (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT et PADP, financement PRODAT)
- Capitaliser l'Approche Champs-Ecoles-Paysans en faveur des Champs d'application ; (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT, financement PRODAT)

4.3 Synergies / complémentarités

Le territoire d'Isangi sur lequel les fondements d'une approche DL/DT seront testés, est la seule zone géographique de "recouvrement" entre PRODAT et EDUT. Ce recouvrement a déjà donné lieu à la mise en oeuvre de diverses synergies (notamment l'accueil de stagiaires et d'exercices pratiques pour les écoles agricoles ainsi que l'appui aux AGR promues par celles-ci), mais il paraît pertinent de les renforcer. En effet, le territoire d'Isangi est potentiellement intéressant pour aller plus loin dans le dépassement des logiques sectorielles d'appui et pour expérimenter des modalités d'accompagnement qui s'inscrivent plus profondément dans les nouvelles orientations de la Coopération belge et d'Enabel (développement économique local, secteur privé, intervenir dans et sur la fragilité, ...). Ces modalités devront trouver à s'inscrire dans la

démarche générale qui sera proposée (une fois définie) mais à ce stade, plusieurs pistes semblent intéressantes :

- Un renforcement de la mise en relation des acteurs du secteur agricole et de l'éducation avec lesquels les interventions travaillent déjà pour les accompagner dans la définition d'actions complémentaires ou communes.
- L'accompagnement d'une dynamique territoriale de concertation sur les enjeux et problématiques agricoles et environnementales, dans l'objectif d'aider les principaux acteurs à les analyser et à identifier sur quoi et comment agir.
- L'animation d'un processus de diagnostic participatif de territoire avec en point de mire l'élaboration d'une stratégie et d'un plan de développement agricole et de gestion durable de l'espace comme outil de mobilisation des forces vives.
- Un éventuel appui pour faciliter la circulation des productions agricoles.

Un certain nombre de propositions ont également été identifiées :

EDUT- PRODAT	<ul style="list-style-type: none"> • Formations modulaires • PRODAT : insérer les jeunes en agriculture • Reboisement en arbres utilitaires aux écoles • Champs d'application
PRODAT- PRODET	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les dynamiques locales pour l'entretien des voies de desserte agricole (par les OP) • Expert mécanicien de PRODET peut renforcer les capacités en maintenance des unités de transformation appuyées par PRODAT
PRODAT- SANTE	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la sécurité alimentaire et des aspects nutritionnels
EDUT- PRODET- PRODAT- SANTE	<ul style="list-style-type: none"> • Focus sur l'aspect environnemental : formation en production de briquettes écologiques ; végétalisation des routes ; formation sur récupération et recyclage (sachets pour en faire des routes pavées) • Concertation locale et provinciale • Outillage local (formation des formateurs) • Garder une vision large (thèmes transversaux) • Promouvoir l'entrepreneuriat féminin • Promotion de la chaîne de valeur agricole • Suivi des infrastructures (étude et suivi) • Promotion de la lutte contre les violences sexuelles et le VIH/sida

Au niveau sectoriel, des visites d'échanges d'expérience ont été effectuées par des agents du PRODAT auprès du PRODAKK et du PRODAKOR.

4.4 Cadre logique et indicateurs

Le cadre logique revu et ses indicateurs sont repris dans le tableau ci-dessous. La phase de transition sera mise à profit pour revoir/consolider les méthodes de collecte des données et de calcul des indicateurs de manière à s'assurer que les chiffres fournis traduisent bien la réalité des résultats obtenus.

Chaque fois que c'est possible et pertinent, les techniques digitales seront utilisées pour le relevé des données utiles au calcul du niveau des indicateurs, comme par exemple l'application Kobo Toolbox. Les réalisations de l'intervention seront largement géo-positionnées.

Objectif général / Objectif spécifique	Indicateurs	Baseline 2015	Progrès 2019	Cible finale 2022	Sources de vérification	Hypothèses	Commentaires
OG : Les revenus des exploitations familiales dans les zones cibles du district de la Tshopo sont augmentés grâce à une relance durable de la production agricole et contribuent à la réduction de la pauvreté	Augmentation du revenu brut moyen annuel des exploitations familiales	333 USD	509 USD	641 USD	Compte d'exploitation des ménages agricoles	La stabilité politique et sécuritaire est assurée Les zones de production sont désenclavées Appui du gouvernement provincial et ses démembrements territorial pour l'appui aux organisations paysannes et les facilités accordées (diminution des tracasseries)	Impact de la dévaluation du FC par rapport aux Dollars (900 FC pour 1 \$ en 2015 et 1700 FC pour 1 \$ en 2019) Suivi par extrapolation jusqu'en 2019 et sur un échantillon précis à partir de 2020
OS1 : Les systèmes agraires intégrant des pratiques de gestion durable et les besoins différenciés des hommes et des femmes sont améliorés tout en assurant l'accès aux marchés	Productivité agricole (rendement riz pluvial)	0,8 T/ ha	1,5 T/ ha	1,8 T/ ha	Rapport et enquête IPAPPEL	Pas d'aléas climatiques majeurs	
	Taux d'adoption de la rotation culturale	8%	50%	75%	Rapport d'enquête	Disponibilité, coopération et acceptation par la population des techniques innovantes	
	Niveau de représentation des femmes dans les organes de direction des OPA	30%	45%	50%	Rapport d'enquête	La société est ouverte au changement en faveur d'une plus grande égalité des femmes et des hommes	Prise en compte du Genre de façon transversale

Résultat / Sous-résultat	Indicateurs	Baseline 2015	Progrès 2019	Cible finale 2022	Sources de vérification	Hypothèses	Commentaires
R1 : Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la production et la productivité des exploitations familiales							
<i>SR1.1 Des semences sont produites en qualité et en quantité suffisantes afin de satisfaire la demande</i>	Taux d'utilisation des semences améliorées par les ménages agricoles	10%	63%	70%	Rapports d'enquête	L'absence de projet venant en concurrence des méthodes et condition de production et de distribution des semences La disponibilité, l'accessibilité et la bonne qualité des semences	Cible initiale dépassée, ambition revue à la hausse A partir de 2019, l'échantillon a été élargi aux ménages non appuyés directement par PRODAT (à travers une OP ou par des vouchers) Production de semences à proximité, élargissement de l'assiette client à travers le système vouchers, essais variétaux en milieu paysan, inspecteurs semenciers déconcentrés, ateliers de formation/ information autour de la filière semencière, promotion à travers les médias
<i>SR.1. 2. Des méthodes agroécologiques de production agricole sont développées et mises en œuvre</i>	Taux d'utilisation des itinéraires techniques améliorés et durables (par type : GIFS, ...) diffusées auprès des OP et des exploitations familiales	Semis en ligne: 3%	80%	80%	Rapports d'enquête	La communauté paysanne est ouverte aux innovations	Cible initiale dépassée, ambition revue à la hausse Accompagnement de proximité (moniteurs agricoles, agronomes superviseurs, antennes, ...)
		Semis sous couvert végétal: 0%	20%	25%			Cible initiale dépassée, ambition revue à la hausse Tendance prononcée à se rapprocher de la cible (par rapport à 2017)
		Agroforesterie: 2%	2%	5%			Concernant l'agroforesterie, bien qu'un programme agricole a moins de chance de réussite en zone forestière (ce qui n'est pas le cas en zone de savane ou pour un programme à caractère plus spécifiquement environnemental/forestier), l'élargissement aux arbres économiques (pas seulement fertilisants) semble mieux répondre aux aspirations des agriculteurs
<i>SR.1.3. Les OPA et les prestataires de services de proximité sont accompagnés dans les fonctions d'appui- conseil</i>	Proportion de ménages ayant recours aux services fournis par les OPA	Accès aux semences: 14%	79%	80%	Rapports d'enquête	Appropriation du programme par les OPA et les ministères techniques	Cible initiale dépassée, ambition revue à la hausse
		Appui à la commercialisation: 7%	32%	30%			Cible initiale dépassée, ambition revue à la hausse

Résultat / Sous-résultat	Indicateurs	Baseline 2015	Progrès 2019	Cible finale 2022	Sources de vérification	Hypothèses	Commentaires
R2: Les services de conservation, de transformation et de commercialisation des produits des exploitations familiales sont améliorés							
<i>SR2.1. L'accès aux équipements de stockage et de transformation des produits agricoles est facilité, avec un accompagnement des gestionnaires dans la gestion et la maintenance des équipements</i>	Quantité de riz décortiqué et de manioc moulu	Riz: 0T Manioc: 0T	149 T 16T	1200 T 150 T	Rapport IPAPPEL, IPDR/S ENATE C, OPA et PRODAT	Appropriation du programme par les OPA	L'écart s'explique par le retard dans la mise en service des centres multi-services de transformation (livraison tardive des UT) : les données ici présentées pour 2019 ne concernent que 3 décortiqueuses sur 20 prévues et 1 moulin sur 11
	Quantité des produits agricoles stockés au niveau d'unités spécifiques	0T	205T	800T	Rapport IPDR, OPA et PRODAT	OPA/unions dynamiques et impliquées dans les activités de stockage/commercialisation, mise à disposition des sites par les localités	Sur les 760 T de capacités (2 US1 et 13 US2), seuls 400 T ont été utilisés (suite aux retards accusés pour la construction)
<i>SR2.2. Les capacités des OPA et de leurs faitières dans la commercialisation sont améliorées</i>	Quantités des produits agricoles commercialisés (à travers des circuits maîtrisés)	0T	205 T	600T	Rapport d'enquête	Les producteurs (F/H) subissent moins de tracasseries Les zones de production sont désenclavées	Appui à la sensibilisation, formation et accompagnement des OP par UPDKIS au niveau des bureaux de vente (application de ventes groupées et crédit stockage)
R3: Les acteurs publics provinciaux sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi et de coordination du secteur agricole							
<i>SR3.1. Les services clés de l'agriculture sont renforcés dans leur rôle de fournitures de services d'information, d'appui-conseil et de suivi des politiques provinciales</i>	Indice de satisfaction des OPA pour les services rendus par les services techniques	21%	80%	80%	Rapport d'enquête	Disponibilité d'agents de l'Etat compétents, diplômés, percevant un salaire et n'ayant pas atteint l'âge de la retraite Attentes raisonnables des STD envers PRODAT en termes d'appui et rôle	Cible initiale dépassée, ambition revue à la hausse

R4: Les conditions d'un développement local autour de l'enjeu commun agriculture et mobilité sont réunies dans la zone rurale- urbaine d'Isangi et son hinterland en vue d'une réduction des inégalités sociales et économiques							
<i>SR4.1. Les acteurs potentiels du développement local sont accompagnés</i>	1.Les acteurs locaux ont une meilleure connaissance de leur environnement	o	o	Questionnaires et cartographies : socioéconomique, géographique, foncier (lead PRODAT)	Cartes participatives et inclusives (réalisés par les acteurs) et modélisés Cartes territoriales, bassins de productions, mobilités, etc. Plan d'action conjoint élaboré et mis en œuvre	Conditions stables de santé, de sécurité et de mobilité Plan de communication pour le Développement adapté et outils de mis en œuvre Motivation et attitude collaborative entre les communautés et avec Enabel	

	2.Le nombre d'activités intersectorielles (au moins 2 RH issus de 2 Interventions) réalisées	0	5 activités avec PRODAT (formation, RC, fourniture bouture et semence) 5 activités avec PRODET (formation SIG, chantiers-écoles) 2 activités avec PLVS (formation, conception modulaire)	20 activités avec PRODAT (formation, RC, insertion) 10 activités avec PRODET (formation SIG, chantiers-écoles, insertion) 5 activités avec PLVS (formation, conception modulaire) 5 activités avec PADP (formation, maintenance, insertion, conception modulaire)	Rapports résultats projets Rapports d'activités Rapports capitalisation résultats commun Articles, capsules, affiches, dépliants, etc.	Conditions stables de santé, de sécurité et de mobilité Plan d'action commun réalisé et approprié par les équipes projets (EDUT, PRODAT, PRODET, PADP, PLVS)	
	3. Le nombre de personnes accompagnés en milieu rural (ratio Homme/Femme)	0	16	T=500 300 (accompagnés PIDR dont 55 % de femmes) 200 (accompagnés HPP dont 45% de femmes)	Rapports CdS PGS Rapports des résultats	Signature des Conventions de subsides PIDR et HPP Appropriation des outils entrepreneuriaux et motivation d'entreprendre Culture associative et collaborative Formation courte, stage, chantier école, champs d'application, champs-école paysans pour au moins de 15 jrs	

	4. Le nombre de personnes insérés en milieu rural (ratio Homme/Femme)	0	2	T=350 210 (dont 55 % de femme) 140 (dont 45% de femmes)	Rapport s CdS PGS Rapport s des résultats	Signature des Conventions de subsides PIDR et HPP Appropriation des outils entrepreneuriaux et motivation d'entreprendre Culture associative et collaborative Stage professionnel payant, chantier école payant, champs d'application payant, auto emploi, emploi salarié de plus de 15 jrs (normes OIT)	
	5. Les partenaires locaux s'approprient les mécanismes d'insertion professionnelle en milieu rural	0	0	2 partenaires (PIDR et HPP) présent et de façon durable	Rapport s CdS Rapport des résultats projets	Durabilité de l'accompagnement vers l'insertion avec la fin des Subsides	

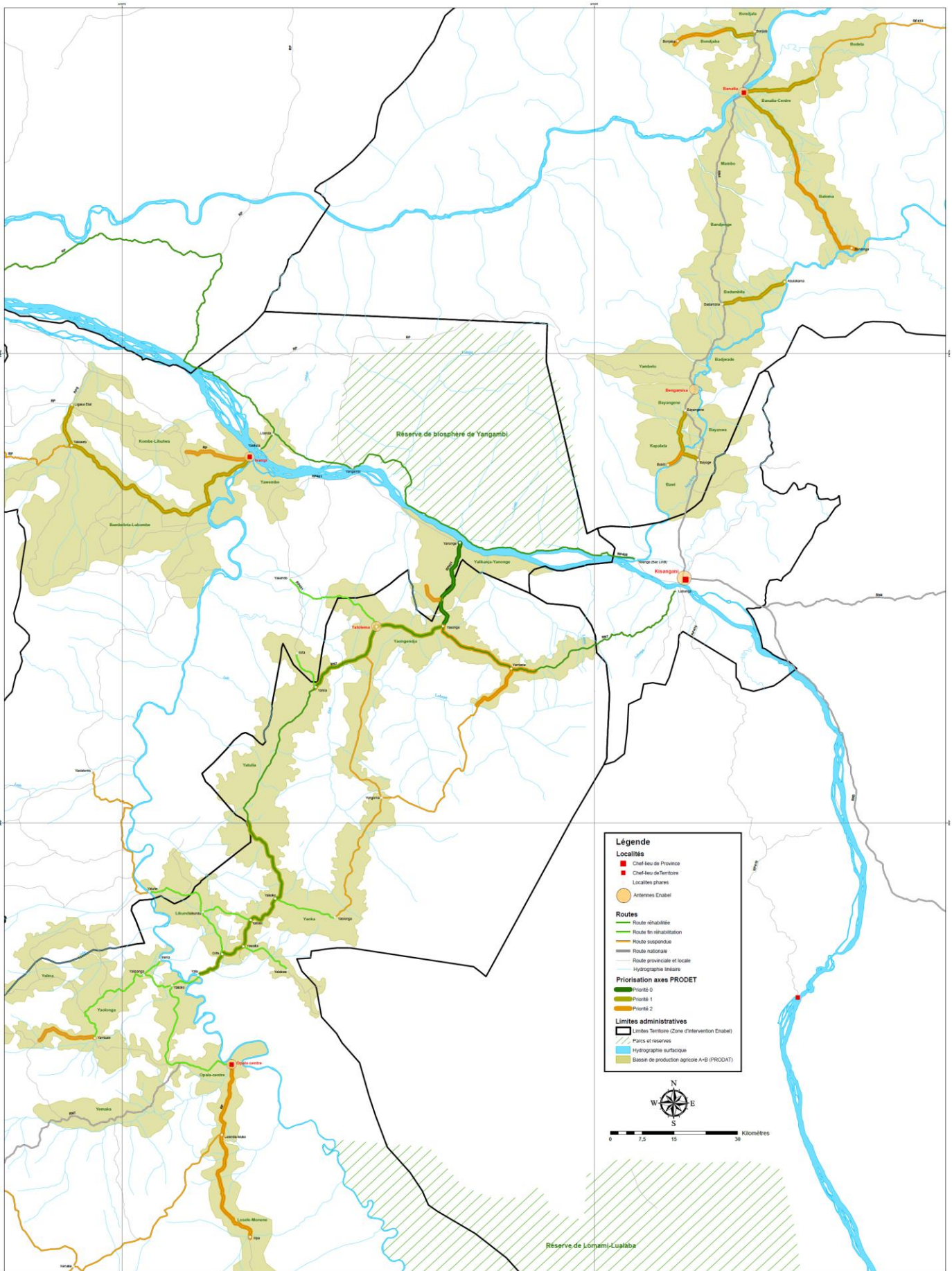
4.5 Localisation

Pendant cette phase de transition, le PRODAT interviendra dans les 23 bassins de production regroupés dans trois territoires, répartis de la manière suivante :

Territoires	Bassins de production
Banalia	<ol style="list-style-type: none">1. Bondjala-Zambeke2. Bondjaba3. Banalia-Centre4. Mambo5. Bandjenge6. Badambila-Badjwade7. Yambelo8. Bayangene9. Bayaswa10. Kapalata11. Bawi
Isangi	<ol style="list-style-type: none">12. Kombe-Lihutwa13. Bambilota-Lukombe14. Yalikanja-Yanonge
Opala	<ol style="list-style-type: none">15. Yaongendja16. Yatulia17. Yaoka18. Likundu19. Yalina20. Yaolonga21. Yemaka22. Opala-Centre23. Losele-Monene

A l'intérieur de chaque bassin, la logique d'intervention répondra à un certain nombre de critères de priorisation et en particulier celui présenté au niveau de l'axe stratégique s'agissant des OP les plus avancées selon la typologie (voir annexe 8.3 pour davantage de précisions). Un monitoring permanent de zone sur l'ensemble des paramètres évoqués sera de mise, comme démarche adaptative à l'évolution du contexte et possibles ajustements.

Ces espaces sont visualisés (du nord au sud) à travers la carte ci-dessous :



Le dispositif de proximité sera constitué autour de 3 antennes (au lieu de 5 auparavant) installées au niveau du chef-lieu de chacun des Territoires concernés. Cette rationalisation se justifie principalement par la recherche d'une meilleure efficacité :

- amélioration de l'opérationnalité des agronomes d'antenne, qui verront leur rôle élargi (à l'aspect post-récolte notamment), d'où leur nombre augmenté (de 5 à 6), ainsi que leur zone d'intervention mieux ajustée (en fonction des distances à parcourir notamment)
- recadrage de l'intervention des experts gouvernance (en charge du renforcement des capacités et de l'appui institutionnel) depuis la coordination provinciale plutôt qu'au niveau de chaque antenne, avec constitution d'un pool présent fréquemment sur le terrain à travers des missions d'appui (les OP les plus émergentes, à présent ciblées plus particulièrement, nécessitent moins d'un appui continu dans ce domaine)
- séparation des fonctions au niveau des coordonnateurs d'antenne, qui ne seront plus partagés avec un rôle opérationnel
- diminution conséquente des charges de fonctionnement (3 antennes au lieu de 5)

4.6 Bénéficiaires

1° Bénéficiaires directs

- Exploitations familiales des Territoires de Banalia, Opala et Isangi
- Organisations paysannes (des différents niveaux : base, unions/collectifs, faitière)
- Producteurs de semences (agri multiplicateurs), associations et structures de concertation (COPROSEM)
- Services techniques déconcentrés (IPAPPEL, SNV, SENASEM, IPDR)
- Structures de recherche et de formation (dont INERA, Centre de Recherche de Yangambi)
- Autorités locales (Ministères provinciaux en charge de l'agriculture/développement rural, du genre et du plan, ETD)

2° Bénéficiaires indirects

- Exploitations familiales environnantes (non liées à une OP directement appuyée par PRODAT)
- Organisations de la société civile (ONG)
- Secteur privé (agro dealers, artisans, commerçants, etc.)
- Radios communautaires

4.7 Durée

La période de mise en œuvre du PRODAT pendant la phase de transition ira de janvier 2020 à décembre 2022 (avec une phase de clôture allant de janvier à mars 2023), soit 3 ans au total. Ce temps de mise en œuvre est soutenu par une prorogation de la Convention Spécifique entre les deux gouvernements, Belge et RD Congolais, mais aussi de la CMO entre la DGD et Enabel.

5 Ressources

5.1 Ressources humaines

Les ressources humaines actuelles seront maintenues et prolongées au niveau des Antennes jusqu'en septembre 2022 (correspondant au bouclage de la saison culturelle A/2022) et jusque décembre 2022. au niveau du staff à Kisangani, qui assurera encore un appui ponctuel au niveau du terrain et s'attachera à la consolidation de l'exercice de capitalisation des expériences (fin de la période d'exécution)

Ressources actuelles

Entité	ATI	ATN	Personnel d'appui
PRODAT	1 Intervention manager / Expert agronome	1 Expert production agricole	
		1 Expert post-récolte	
		1 Expert renforcement des capacités, appui institutionnel et gouvernance	
		1 Chargée du renforcement des capacités et de l'appui institutionnel	
		4 Agronomes d'antenne (dont 1 cumulant la fonction de Coordinateur d'antenne)	
Coordination Provinciale Enabel-Tshopo (ressources partagées)	1 Coordonnateur Provincial	1 Chargé de programme	1 RAF
	1 RAFI	1 Chargé de suivi-évaluation	3 Logisticiens
		1 Chargé SIG	1 Chargé des marchés publics
		1 Chargé de communication	2 Chargés des conventions de subsides
		2 Coordinateurs d'antenne / Chargés RC	1 Secrétaire de la coordination
			3 Comptables
			1 Caissière
			1 Archiviste
			1 Informaticienne
		3 Nettoyeuses	

			8 Chauffeurs
			4 Secrétaires comptables d'antenne
			4 Logisticiens d'antenne
			5 Chauffeurs d'antenne

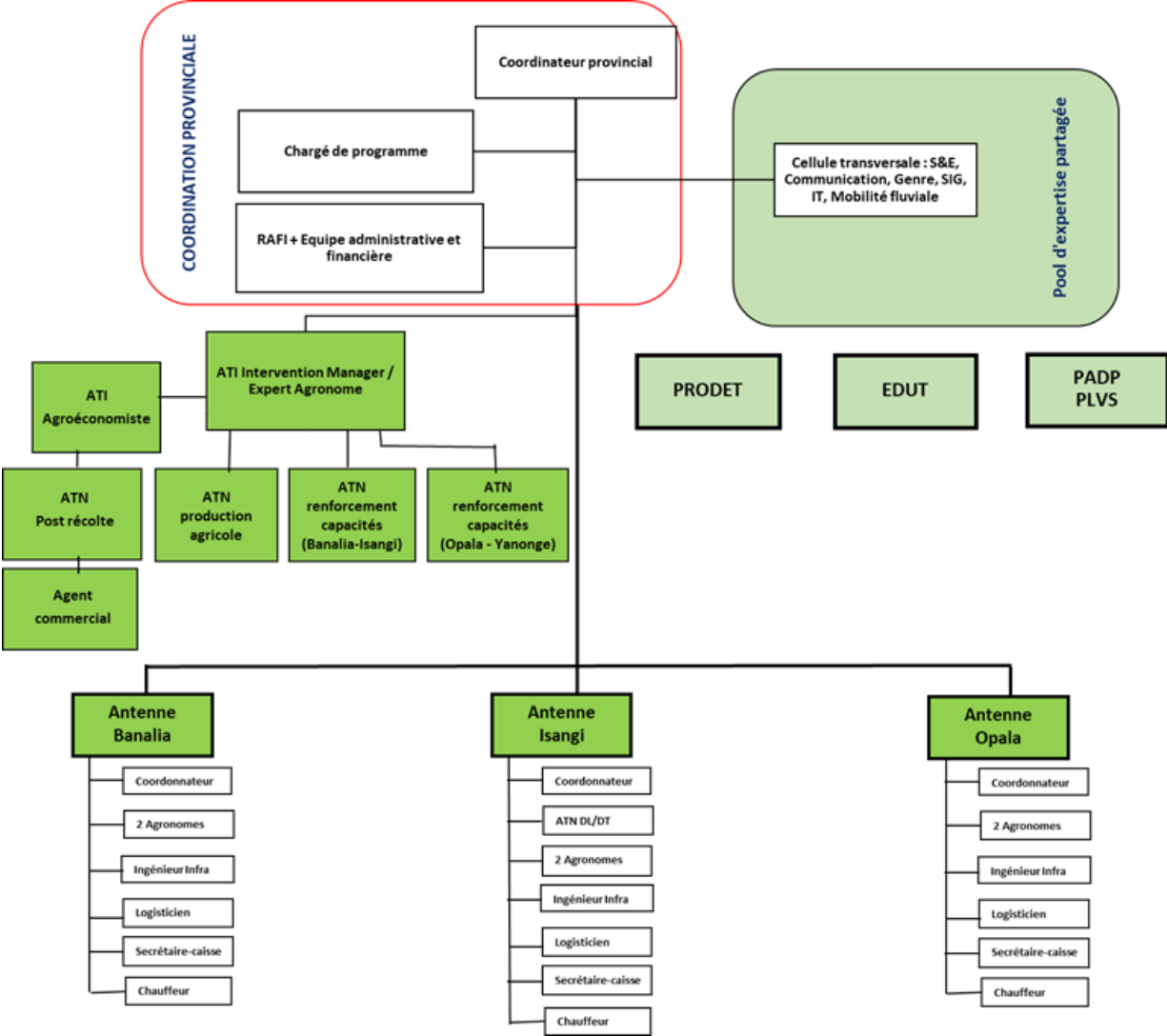
Le personnel additionnel nécessaire sera recruté, selon le tableau ci-dessus :

Description de fonction	Rôle	Durée indicative de prestation	Entité
1 ATI Agroéconomiste	Responsable du volet post-récolte et de l'aspect entrepreneurial agricole	3 ans	PRODAT
1 Agent commercial	En charge des actions de soutien à la commercialisation des produits agricoles	3 ans	PRODAT
2 Agronomes d'antennes	En charge des activités agricoles dans les antennes ou sous-antennes	3 ans	PRODAT
3 Ingénieurs infrastructures	Responsable au niveau des antennes des activités de maintenance des voies de desserte agricole et de construction d'unités de stockage	1,5 ans	PRODAT
1 Agent de développement local	Responsable de l'animation territoriale et locale (à Isangi)	3 ans	Coordination Provinciale
1 Expert genre	Responsable des activités liées au genre	3 ans	Coordination Provinciale
1 Expert mobilité fluviale	Responsable du transport fluvial pour le personnel Enabel (canots rapides) et des activités liées à l'évacuation des productions agricoles par voie fluviale	1,5 ans	Coordination Provinciale
1 Expert IT	Responsable de la maintenance du parc et des réseaux informatiques ainsi que d'un appui technologique à certains partenaires (écoles, ...)	3 ans	Coordination Provinciale
2 Coordinateurs d'antenne	Responsable de l'administration de l'antenne	3 ans	Coordination Provinciale

En fonction des besoins exprimés ci-dessus, il y aura lieu de recruter/mobiliser au total 13 agents, parmi lesquels 1 Assistant Technique International et 12 agents nationaux, dont 6 sont

partagés et gérés au niveau de la coordination provinciale. A noter que 3 de ces agents constituent un remplacement de poste préexistant suite à des démissions ou réaffectation vers un autre projet Enabel-RDC (1 agronome d'antenne, 1 expert genre, 1 ATI agroéconomiste), 3 autres sont déjà en poste au niveau de PRODET (ingénieurs infrastructures d'antenne) ; aussi, 3 chargés RC d'antenne ne seront pas remplacés.

Le besoin en personnel du PRODAT pendant la phase de transition est résumé dans l'organigramme ci-dessous :



5.2 Ressources financières

Un budget détaillé se trouve en annexe.

6 Modalités de mise en œuvre

6.1 Gouvernance

Le cadre légal pour la mise en œuvre de cette intervention pendant cette phase de transition reste le même, à savoir l'existence d'une Convention Spécifique (CS) entre les deux gouvernements Belge et Congolais avec des périodes de validité réajustées en fonction de la durée de la transition ; de même que l'existence d'une Convention de Mise en Oeuvre (CMO) entre la DGD et Enabel, avec des durées revisitées également.

Pour le suivi de l'exécution sur terrain, l'intervention sera suivie par Comité de Pilotage (ex-SMCL) ayant la même composition que lors de la phase initiale.

Ainsi donc, le CP du PRODAT pendant la transition sera composé des membres, répartis de la manière suivante :

Membres de la SMCL	Nombre
01. Représentant du Ministère Provincial en charge de l'Agriculture et du Développement rural, Président du CP	1
02. Country Portfolio d'Enabel ou son délégué	1
03. Représentant du Gouvernorat Provincial	1
04. Représentant du Ministère Provincial en charge du Plan	1
05. Représentant du Ministère Provincial en charge du Genre, de la Famille et de l'Enfance	1
06. Représentant du secrétaire général du Ministère National de l'Agriculture	1
Total	6

6.2 Suivi des résultats et rapport

Le suivi des résultats sera fait par l'équipe d'exécution du projet, qui est dirigée par un Intervention Manager international, accompagné des experts sectoriels et thématiques en charge de l'exécution des activités pour l'atteinte des résultats.

Chaque année, une planification des activités est faite et revue périodiquement.

Le nombre des ressources humaines est adapté en fonction des besoins et de la durée de mise en œuvre des activités. Les recrutements sont réalisés en conformité avec les lois en vigueur dans le pays, pour les ressources humaines nationales.

Tous les semestres, un rapport d'avancement des activités est produit et encodé dans le logiciel PILOT. Des rapports sont également faits aux membres du CP, deux fois par an. À la fin de l'année, un rapport des résultats est produit pour rendre compte de l'exécution de l'intervention au cours de l'année. Un rapport final sera produit à la fin de l'intervention.

6.3 Evaluation et audit

L'évaluation et l'audit sont des moments importants de suivi de la qualité de la mise en œuvre de l'intervention, en ce qui concerne la réalisation des livrables (Outputs), l'atteinte de l'Outcome ainsi que l'utilisation des ressources selon les règles et procédures de gestion en vigueur tout en garantissant la quantité et la qualité des résultats au regard des ressources consommées.

Le PRODAT n'a pas échappé à ces moments, il a reçu lors de l'exécution de la première phase, entre 2015 et 2019, aussi bien la mission d'évaluation à mi-parcours que les missions d'audit de la gestion.

6.3.1 Evaluation

Depuis son démarrage, le PRODAT a reçu une seule mission d'évaluation. Il s'agit de l'évaluation à mi-parcours (MTR), dont la mission de terrain s'était déroulée du 26 septembre au 13 octobre 2017. Le rapport final de cette mission a été rendu en janvier 2018.

Les principales recommandations de cette mission d'évaluation ont été effectivement mises en œuvre par l'équipe du PRODAT.

Une évaluation finale avait été prévue en 2019, mais avec la phase de transition actuelle, cette évaluation finale n'a plus eu lieu. Elle a été repoussée lors de la clôture définitive de cette intervention. L'ETR pourra intervenir l'année de clôture de la phase de transition en 2022.

6.3.2 Audit

Le Programme Enabel dans la Tshopo, dont le PRODAT fait partie, a reçu 4 missions d'audit depuis le démarrage de sa mise en œuvre en 2015, à savoir :

- une mission d'audit CDC/BDO, en 2015 ;
- une mission d'audit prévention des fraudes / Deloitte, en 2016 ;
- une mission d'audit interne du siège Enabel / Bollen, en 2017 ;
- une mission d'audit CDC, en Q1/2020.

Les conclusions de toutes ces missions d'audit n'ont décelé aucun risque majeur de fraude ou d'abus dans la gestion.

Pendant la phase de transition, d'autres missions d'audit pourraient se réaliser.

7 Analyse des risques

Risques	Catégories de risques	Importance du risque	Action de mitigation du risque
Dégradation des accès routiers suite à l'absence d'intervention adéquate de la part de l'Etat (pour leur entretien)	Développement	Haute	Accompagnement des dynamiques locales d'entretien dans une approche de développement local/territorial
Budget de fonctionnement insuffisant pour les STD	Opérationnel	Haute	Lobbying auprès du Gouvernement (provincial et national) sur base des performances de l'accompagnement de proximité
Frustration de certains partenaires (STD) ou bénéficiaires (OP) du Projet, suite à une évaluation négative des performances	Développement	Moyenne	Veille d'une compréhension correcte des processus (sélection, évaluation, ...) par les parties prenantes
Les tracasseries reprennent et perturbent les opérateurs économiques locaux (dont producteurs agricoles)	Développement	Moyenne	Vulgarisation de textes sur la nomenclature des taxes et impôts
Changements climatiques	Développement	Haute	Diversification des cultures et des variétés ainsi que vulgarisation des pratiques culturales agro écologiques et exploitation des bas-fonds.
Dégradation de la fertilité des sols et de l'environnement	Développement	Moyenne	Développement de la gestion intégrée des sols avec des nouvelles pratiques culturales de restauration des sols (dont rotation et association).
Faible niveau de coordination entre acteurs du secteur au niveau de la province	Développement	Faible	Plus grande implication et présence active de l'équipe provinciale Enabel dans les espaces provinciaux de coordination.
Faible prise en compte du genre de façon transversale	Développement	Faible	La participation, le ciblage, la responsabilité des femmes sont prises en compte, plus particulièrement dans les activités de production et de transformation des produits.

Risques	Catégories de risques	Importance du risque	Action de mitigation du risque
Problèmes de gestion foncière qui réduisent l'accès et les investissements, surtout pour les femmes	Développement	Moyen	Exigence de documents spécifiques garantissant la sécurité foncière pour les investissements à caractère plus pérennes. Activités de vulgarisation des textes légaux du domaine agricole (loi agricole, loi foncière).
Faible appropriation des thèmes et des problématiques du développement local et du développement agricole par les responsables locaux.	Développement	Moyen	Responsabilisation plus importante des acteurs locaux dans le cadre de l'approche Développement Local. Responsabilisation sur l'atteinte de résultats (changements) identifiés dans des espaces animés par les équipes Enabel.
Déficit de collaboration / synergie entre les équipes sectorielles (PRODAT, PRODET, EDUT, PADP/PLVS) autour du résultat commun.	Opérationnel	Faible	Suivi / appui de la coordination provinciale et des ECT.
Postures inadéquates des équipes Enabel compromettant les résultats attendus sur le DL.	Développement	Faible	Information/formation des équipes Enabel avec les appuis ECT Gouvernance et prestataire extérieur spécialisé.
Retards dans la finalisation des recrutements nécessaires, dans la mobilisation des appuis extérieurs, dans la conclusion des MP en raison de la crise Covid19.	Opérationnel	Forte	Anticipation et proactivité au maximum. Réorganisation RH adaptée à l'évolution de la situation.
Suspension / arrêt de l'intervention en raison de la crise Covid19.	Opérationnel	Moyen	Suivi rigoureux de la situation en lien avec Enabel Bruxelles, DGD/ambassade et autorités locales. Plans de sécurité.

Le non aboutissement de dynamiques locales d'entretien des voies de desserte agricole a été identifié en 2019 comme un nouveau risque. En effet, des questions demeurent quant à l'effectivité de ces dynamiques identifiées, tant du point de vue qualitatif (degré de technicité), que quantitatif (proportion des axes entretenus) et temporel (sur quelle durée). Si cette approche peut favoriser l'évacuation des productions agricoles, elle demeure un palliatif aux obligations non respectées par l'Etat. Leur insertion dans l'approche de développement local pourrait gager d'un taux de réussite plus important, du fait notamment que les premiers concernés sont les producteurs agricoles eux-mêmes (constituant le « noyau dur » de ces dynamiques).

Les tracasseries sur les axes routiers sont repassées du stade de problème à celui de risque, suite aux dispositions prises par le nouveau Chef d'Etat (levée des barrières inopportunes ; celles-ci avaient tendance à se multiplier suite à la réhabilitation des routes).

Avec l'immatriculation de l'ensemble des Agents de la fonction publique et la priorité mise sur le secteur agricole comme levier de développement tant au niveau national que provincial, des signes positifs se manifestent afin d'espérer dans un terme opportun une prise en charge effective des STD (du domaine agricole).

8 Annexes

8.1 Budget total adapté

Rubrique	Libellé	Budget actuel	Répartition initiale (%)	Budget additionnel	Budget Total révisé	Répartition révisée (%)
A	Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la production et la productivité des exploitations familiales	4.217.513 €	38,3	1.099.587 €	5.317.100 €	35,4
B	Les services de conservation, de transformation et de commercialisation des produits des exploitations familiales sont améliorés	1.575.687 €	14,3	332.833 €	1.908.520 €	12,7
C	Les acteurs publics provinciaux sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi et de coordination du secteur agricole	924.908 €	8,4	63.112 €	988.020 €	6,6
D	Les conditions d'un développement local autour de l'enjeu commun agriculture et mobilité sont réunies dans la zone rurale-urbaine d'Isangi et son hinterland en vue d'une réduction des inégalités sociales et économiques	203.685 €	1,9	642.191 €	845.875 €	5,6
X	Réserve budgétaire	0 €	-		0 €	-
Z	Moyens Généraux	4.078.207 €	37,1	1.862.277 €	5.940.485 €	39,6
Total		11.000.000	100,0	4.000.000	15.000.000	100,0

8.2 Budget additionnel détaillé

Code	Cadre logique	Budget actuel	Budget additionnel	Budget additionnel	Solde budgétaire au 31/12/2019	Budget additionnel	Budget disponible	2020	2021	2022	2023
OS	Les Systèmes agraires intégrant des pratiques de gestion durable et les besoins différenciés des hommes et des femmes sont améliorés tout en assurant l'accès aux marchés										
A	Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la production et la productivité des exploitations familiales	4.217.513 €	1.099.587 €	5.317.100 €	1.275.667 €	1.099.587 €	2.375.254 €	803.016 €	888.859 €	638.379 €	45.000 €
A-01	Etudes techniques et socio-économiques	57.063 €	50.999 €	108.062 €	-999 €	50.999 €	50.000 €	30.000 €	0 €	20.000 €	0 €
A-02	Production de semences en qualité et en quantité suffisantes afin de satisfaire la demande	1.059.297 €	68.721 €	1.128.018 €	274.958 €	68.721 €	343.679 €	146.012 €	125.810 €	71.857 €	0 €
A-03	Développement et mise en œuvre de méthodes agroécologiques de production agricole	1.107.736 €	78.706 €	1.186.442 €	412.694 €	78.706 €	491.400 €	179.700 €	202.400 €	109.300 €	0 €
A-04	Accompagnement des OPA et des prestataires de services de proximité dans les fonctions d'appui-conseil	568.515 €	13.750 €	582.266 €	219.893 €	13.750 €	233.643 €	83.786 €	102.714 €	47.143 €	0 €
A-05	Amélioration de la qualité de l'outillage agricole	1.350.763 €	386.667 €	1.737.430 €	374.761 €	386.667 €	761.429 €	243.810 €	248.810 €	223.810 €	45.000 €
A-06	Appui de proximité à la production agricole	74.139 €	500.743 €	574.882 €	-5.640 €	500.743 €	495.104 €	119.709 €	209.126 €	166.269 €	0 €
B	Les services de conservation, de transformation et de commercialisation des produits des exploitations familiales sont améliorés	1.575.687 €	332.833 €	1.908.520 €	771.346 €	332.833 €	1.104.179 €	321.310 €	422.810 €	315.060 €	45.000 €
B-01	Facilitation de l'accès aux équipements de stockage et de transformation des produits agricoles	581.738 €	44.647 €	626.385 €	215.353 €	44.647 €	260.000 €	110.000 €	100.000 €	50.000 €	0 €
B-02	Accompagnement des gestionnaires dans la gestion et la maintenance des investissements	627.133 €	330.246 €	957.379 €	402.683 €	330.246 €	732.929 €	173.810 €	267.810 €	246.310 €	45.000 €
B-03	Renforcement des compétences des femmes en matière d'entrepreneuriat agricole et de leadership	111.440 €	-2.830 €	108.610 €	47.830 €	-2.830 €	45.000 €	20.000 €	17.500 €	7.500 €	0 €
B-04	Mise en place d'un dispositif adapté d'information sur le prix, les marchés et les statistiques	16.222 €	0 €	16.222 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
B-05	Amélioration des capacités des OPA et de leurs faitières dans la commercialisation	52.523 €	33.673 €	86.196 €	17.577 €	33.673 €	51.250 €	17.500 €	22.500 €	11.250 €	0 €
B-06	Appui en entrepreneuriat agricole	131.869 €	-61.499 €	70.370 €	76.499 €	-61.499 €	15.000 €	0 €	15.000 €	0 €	0 €
B-07	Appui de proximité au renforcement de capacités	54.762 €	-11.404 €	43.358 €	11.404 €	-11.404 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Code	Cadre logique	Budget actuel	Budget additionnel	Budget additionnel	Solde budgétaire au 31/12/2019	Budget additionnel	Budget disponible	2020	2021	2022	2023
C	Les acteurs publics provinciaux sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi et de coordination du secteur agricole	924.908 €	63.112 €	988.020 €	265.888 €	63.112 €	329.000 €	116.000 €	142.000 €	71.000 €	0 €
C-01	Amélioration de la coordination sectorielle et du suivi des interventions dans le secteur agricole	2.798 €	42.644 €	45.442 €	-144 €	42.644 €	42.500 €	15.000 €	20.000 €	7.500 €	0 €
C-02	Capitalisation des expériences des différents acteurs du secteur agricole	19.368 €	-7.000 €	12.369 €	17.000 €	-7.000 €	10.000 €	2.500 €	5.000 €	2.500 €	0 €
C-03	Renforcement des services clés de l'agriculture	770.989 €	-42.604 €	728.385 €	204.104 €	-42.604 €	161.500 €	53.500 €	72.000 €	36.000 €	0 €
C-04	Appui spécifique au SENASEM et à l'INERA en lien avec les services et produits attendus	131.752 €	70.072 €	201.825 €	44.928 €	70.072 €	115.000 €	45.000 €	45.000 €	25.000 €	0 €
D	Les conditions d'un développement local autour de l'enjeu commun agriculture et mobilité sont réunies dans la zone rurale-urbaine d'Isangi et son hinterland en vue d'une réduction des inégalités sociales et économiques	203.685 €	642.191 €	845.875 €	125.464 €	642.191 €	767.655 €	119.243 €	322.976 €	325.436 €	0 €
D-01	Accompagner les acteurs potentiels du développement local	91.859 €	554.309 €	646.169 €	59.417 €	554.309 €	613.726 €	87.493 €	261.310 €	264.924 €	0 €
D-02	Appuyer la concertation multi acteurs et multisectorielle	20.574 €	-14.499 €	6.075 €	16.499 €	-14.499 €	2.000 €	1.000 €	1.000 €	0 €	0 €
D-03	Appui à la promotion du Genre dans le cadre de la mise en œuvre du développement local	91.251 €	21.737 €	112.989 €	49.548 €	21.737 €	71.286 €	9.536 €	43.143 €	18.607 €	0 €
D-04	Stimuler l'insertion professionnelle et la création d'emploi pour les jeunes favorisant le développement local de l'hinterland d'Isangi	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D-05	Assurer le Monitoring, Suivi-évaluation et Capitalisation du résultat commun	0 €	80.643 €	80.643 €	0 €	80.643 €	80.643 €	21.214 €	17.524 €	41.905 €	0 €

Code	Cadre logique	Budget actuel	Budget additionnel	Budget additionnel	Solde budgétaire au 31/12/2019	Budget additionnel	Budget disponible	2020	2021	2022	2023
Z	Moyens Généraux	4.078.207 €	1.862.277 €	5.940.485 €	548.216 €	1.862.277 €	2.410.494 €	691.906 €	746.759 €	931.329 €	40.500 €
Z-01	01 Ressources humaines	2.960.888 €	1.221.226 €	4.182.114 €	517.579 €	1.221.226 €	1.738.804 €	429.882 €	569.101 €	708.321 €	31.500 €
Z01-01	Personnel International (ATI)	1.635.706 €	307.944 €	1.943.650 €	146.556 €	307.944 €	454.500 €	108.000 €	144.000 €	180.000 €	22.500 €
Z01-02	Equipe technique Nationale	529.831 €	201.909 €	731.740 €	163.685 €	201.909 €	365.594 €	103.686 €	121.865 €	140.043 €	0 €
Z01-03	Equipe nationale administrative et logistique (coordination)	486.738 €	425.192 €	911.930 €	101.773 €	425.192 €	526.965 €	136.414 €	172.655 €	208.896 €	9.000 €
Z01-04	Equipe nationale administrative et logistique antennes	308.614 €	286.181 €	594.795 €	105.564 €	286.181 €	391.745 €	81.782 €	130.582 €	179.382 €	0 €
Z-02	02 Investissements	375.509 €	192.539 €	568.048 €	1.611 €	192.539 €	194.150 €	153.700 €	23.050 €	17.400 €	0 €
Z02-01	Véhicules	122.449 €	105.000 €	227.449 €	0 €	105.000 €	105.000 €	105.000 €	0 €	0 €	0 €
Z02-02	Motos et vélos	17.840 €	19.916 €	37.756 €	84 €	19.916 €	20.000 €	20.000 €	0 €	0 €	0 €
Z02-03	Equipement et matériel	94.885 €	49.276 €	144.161 €	-19.276 €	49.276 €	30.000 €	20.000 €	10.000 €	0 €	0 €
Z02-04	Aménagement, Réhabilitation et/ou loyers	140.334 €	18.348 €	158.683 €	20.802 €	18.348 €	39.150 €	8.700 €	13.050 €	17.400 €	0 €
Z-03	03 Frais de fonctionnement	581.714 €	376.445 €	958.159 €	17.094 €	376.445 €	393.539 €	105.324 €	141.608 €	137.608 €	9.000 €
Z03-01	Frais de fonctionnement des véhicules + motos	185.145 €	65.771 €	250.916 €	13.813 €	65.771 €	79.584 €	29.320 €	25.132 €	25.132 €	0 €
Z03-02	Frais de fonctionnement coordination	145.251 €	109.985 €	255.236 €	-2.302 €	109.985 €	107.683 €	24.671 €	37.006 €	37.006 €	9.000 €
Z03-03	Frais de fonctionnement antennes	173.567 €	138.233 €	311.800 €	-4.341 €	138.233 €	133.892 €	33.473 €	50.210 €	50.210 €	0 €
Z03-04	Organisation des SMCL	11.982 €	12.606 €	24.588 €	-2.412 €	12.606 €	10.194 €	2.548 €	3.823 €	3.823 €	0 €
Z03-05	Frais de mission	56.198 €	34.842 €	91.040 €	16.306 €	34.842 €	51.148 €	12.272 €	19.438 €	19.438 €	0 €
Z03-06	Frais de formation (M&E, Théorie du changement, etc)	4.782 €	5.028 €	9.809 €	-9 €	5.028 €	5.019 €	1.019 €	4.000 €	0 €	0 €
Z03-07	Frais Bancaires	4.788 €	9.980 €	14.769 €	-3.960 €	9.980 €	6.020 €	2.020 €	2.000 €	2.000 €	0 €
Z-04	04 Audit et Suivi et Evaluation	160.097 €	72.067 €	232.164 €	11.933 €	72.067 €	84.000 €	3.000 €	13.000 €	68.000 €	0 €
Z04-01	Audit	22.061 €	6.858 €	28.919 €	13.142 €	6.858 €	20.000 €	0 €	10.000 €	10.000 €	0 €
Z04-02	Evaluation finale + MTR	48.777 €	55.076 €	103.853 €	-76 €	55.076 €	55.000 €	0 €	0 €	55.000 €	0 €
Z04-03	Etude baseline	22.570 €	0 €	22.570 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Z04-04	Suivi et backstopping	43.078 €	15.939 €	59.017 €	-6.939 €	15.939 €	9.000 €	3.000 €	3.000 €	3.000 €	0 €
Z04-05	Ateliers (démarrage, échanges) et séminaires de capitalisation	23.611 €	-5.806 €	17.805 €	5.806 €	-5.806 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Total	11.000.000	4.000.000	15000000	2.986.581 €	4.000.000 €	6.986.581 €	2.051.474 €	2.523.404 €	2.281.203 €	130.500 €

8.3 Note sur la couverture territoriale (bassins de production)

Introduction

Les études de Baseline du Programme de Développement Agricole de la Tshopo (PRODAT) ont été conduites entre mai et décembre 2015. Elles comprennent des travaux réalisés par l'équipe du programme, des études externes et des travaux auxquels ont participé les principales parties prenantes du programme (services techniques de l'agriculture, du développement rural, environnement, genre, organisations de producteurs agricoles, cadres de concertation, autorité des territoires et des secteurs et chefferies).

Les travaux conduits dans le cadre de la Baseline ont fourni des informations d'une grande utilité pour la mise en œuvre du programme entre autres, la priorisation des bassins de production (parmi 47).

A ce jour, le programme agricole intervient dans 23 bassins de production. Après 4 années d'intervention du PRODAT, il paraît opportun d'évaluer les potentialités actuelles de ces bassins de production pour garder focus sur les espaces géographiques à vocation agricole offrant des possibilités des progrès avérés vers des résultats.

Evaluation des potentialités actuelles des bassins

Afin d'évaluer les bassins de production en regard des progrès vers les résultats du PRODAT, des critères affinés et notations repris ci-dessous ont été fixés :

- Données générales sur bénéficiaires directs (10 points) :
 - Nombre ou densité de ménages agricoles (3)
 - Nombre de villages (2)
 - Niveau de production des 3 principales cultures (3 au maximum)
 - Association cultures vivrières/cultures de rente (2)
- Acteurs de développement (10 points)
 - OP actives et acteur privé dans le secteur agricole (5)
 - Moniteurs et animateurs ruraux (5)
- Accessibilité et connexion avec les centres économiques (15 points)
 - Accessibilité au bassin (10)
 - Existence de marchés importants dans un rayon de 50 km(3)
 - Niveau de connexion du bassin avec les marchés (2)
- Liens avec les autres activités génératrices de revenus (10 points)
 - Importance des activités à fort impact sur l'environnement (5)
 - Antagonisme ou complémentarité entre les autres AGR et l'activité agricole (5)
- Dynamique communautaire (15 points)
 - Initiatives locales (5)
 - Concertation locales (5)
 - Animateurs endogènes (5)

Après analyse participative, les conclusions sont reprises dans la tableau suivant :

Territoire	Antenne	Bassins	Note globale	Catégorisation
Banalia	Banalia	Banalia centre	87%	A
		Bondjala-Bomboma	78%	A
		Badjenge	90%	A
		Mambo	88%	A
		Zameke-Bobenge	83%	A
	Bengamisa	Badambila	72%	A
		Bayaswa pk 36	71%	A
		Yambelo/Basolombi	71%	A
		Bawi pk 24	70%	A
		Kapalata Bobiti	51%	B
Bayagene	56%	B		
Opala	Yatolema	Yaoka	74%	A
		Yaongendia	80%	A
		Yatulia	80%	A
		Likundu	70%	A
	Opala	Opala Centre	75%	A
		Yalina	75%	A
		Yemaka	58%	B
		Losele Munene	53%	B
Yaolonga	75%	A		
Isangi	Isangi	Bambelota Lukombe	84%	A
		Kombe-Liutua	73%	A
		Yalikandja-Yanonge	81%	A

Suite à la catégorisation des bassins (considérant une catégorie A à bonne potentialité pour ceux atteignant au moins 70 % de note globale, une catégorie B à potentialité moyenne pour ceux compris en 50 et 70 % et une catégorie C à potentialité faible pour ceux n'atteignant pas 50 %), il ressort sur 23 bassins dans lesquels le PRODAT est actuellement actif :

- 19 possèdent une potentialité forte (catégorie A)
- 4 possèdent une potentialité moyenne (catégorie B) ; il s'agit de Kapalata et Bayagene dans l'antenne de Bengamisa, de Losele Monene et Yemaka dans l'antenne d'Opala.
- aucun possédant une potentialité faible (catégorie C)

Afin de faciliter davantage la décision quant au maintien ou non des bassins dans le zone d'intervention du PRODAT, il est proposé ci-dessous une analyse des forces et faiblesses pour les 4 bassins à potentialité moyenne :

Territoire	Antenne	Bassins	Forces	Faiblesses	Observations
Banalia	Bengamisa	Kapalata Bobiti	Production agricole assez significative Dynamique communautaire effective	Nombre moins important de ménages ciblés Accessibilité limitée	Les faiblesses sont contrebalancées par les forces : - moins de ménages ciblés, mais une production intéressante - l'accessibilité limitée peut être en partie solutionnée à travers les dynamiques communautaires d'entretien
		Bayagene	Production agricole assez significative Nombre assez important des ménages ciblés Bassin accessible Bonne connectivité avec le marché	1 seule OP parmi les catégories visées Faiblesse de la dynamique communautaire	- Peu d'OP à haute potentialité, mais une production intéressante - Une bonne accessibilité (RN4) n'exige pas de fortes dynamiques communautaires d'entretien
Opala	Opala	Yemaka	Existence de 7 OP SASE-A, 1 OP SASE-B, Production agricole assez significative Bassin accessible (Yemaka-Nord; initiative d'entretien pour Yemaka-Sud) Bonne connectivité au marché Existence d'un centre multi-services de transformation	Nombre moins important de ménages ciblés Faible concertation locale Faiblesse des animateurs endogènes	- Moins de ménages ciblés, mais une production intéressante - Animateurs endogènes faibles, mais un nombre intéressant d'OP fortes - Fiable concertation en général, mais dynamiques locales d'entretien présentes là où cela s'avère nécessaire (Yemaka-Sud)
		Losele Monene	Connectivité au marché 4 OP SESA-A, 5 OP SASE-B, 4 OP SASE+-A Bassin accessible par la Lomami (via Ilipa) Production agricole assez significative	Nombre moins important de ménages ciblés Faiblesse de la dynamique communautaire Proximité avec le parc (insécurité localisée à l'extrémité du bassin)	- Moins de ménages ciblés, mais une production intéressante - Faiblesse de la dynamique communautaire (d'entretien des pistes), mais bassin accessible par la voie fluviale

Typologie OPA / Production agricole / Accessibilité

Territoire	Antenne	Bassins	Nb OP avec typologie intéressante*	Potentiel de production de ces OP (T/An)			Principales voies d'accès
				Riz	Manioc	PH	
Banalia	Banalia	Banalia centre	15	292	731	105	RN4 Axe Mara Axe Panga
		Bondjala-Bomboma	9	213	532	76	RN4 Axe Bondjala
		Badjenge	3	57	142	20	RN4
		Mambo	8	183	457	65	RN4
		Zameke-Bobenge	6	126	315	45	RN4
	Bengamisa	Badambila	10	309	772	110	RN4 Axe Abulakama
		Bayaswa pk 36	4	117	292	42	RN4
		Yambelo/Basolombi	10	271	679	97	RN4 Axe Yambelo
		Bawi pk 24	5	111	277	40	RN4
		Kapalata Bobiti	2	47	116	17	Axe Kapalata Rivière Lindi
		Bayagene	1	32	79	11	RN4
Opala	Yatolema	Yaoka	8	340	851	122	RN7 Axe Yaolonga Axe Yalokwa Rivière Lomami
		Yaongendia	25	1537	3844	550	RN7 Axe Yongona 1 Axe Yanonge Fleuve Axe Yasendo Axe Yongona 2 Rivière Lobae
		Yatulia	12	754	1886	270	RN7 Rivière Lobae Axe Iota Rivière Lomami
		Likundu	13	883	2208	316	RN7 Axe Yaluwe Rivière Lomami
	Opala	Opala Centre	6	125	311	45	Rivière Lomami RP Axe Ilipa
		Yalina	19	398	994	142	Boucle Yalina Rivière Loba
		Yemaka	8	185	461	66	Rivière Lomami RN7-Nord RN7-Sud
		Losele Munene	13	266	664	95	RP Biefs vers Lomami
		Yaolonga	12	225	563	80	Axe Yambale Axe Irema Rivière Lomami

Territoire	Antenne	Bassins	Nb OP avec typologie intéressante*	Potentiel de production de ces OP (T/An)			Principales voies d'accès
				Riz	Manioc	PH	
Isangi	Isangi	Bambelota Lukombe	24	985	2464	352	Axe Yaboseo Pistes Busira
		Kombe-Liutua	16	850	2126	304	Axe Yalusuna Axe Ligasa-Etat Biefs vers Fleuve
		Yalikandja-Yanonge	11	456	1140	163	Fleuve Axe Yasongo Axe Rome

(*) Catégories retenues : SASE+-A, SASE+-B, SASE-A, SASE-B (pas de SA, pas de C)

SASE+ : sécurité alimentaire / sécurité économique renforcée	A : OP mature
SASE : sécurité alimentaire / sécurité économique	B : OP en cours d'autonomisation
SA : sécurité alimentaire	C : OP émergente

Bassins	Nb OP avec typologie intéressante*	Potentiel de production de ces OP (T/An)			Principales voies d'accès
		Riz	Manioc	PH	
Potentialité forte	≥ 5	≥ 80	≥ 160	≥ 40	Bonne fluidité
Potentialité moyenne	< 5	< 80	< 160	< 40	Fluidité moyenne